

Administrateur-Délégué-Gérant
O. RANDOLET
Adressez tout ce qui concerne l'Administration à M. O. RANDOLET
35, Rue Fontenelle, 35
Adresse Télégraphique : RANDOLET Havre
Administration, Impressions et Annonces, TEL. 10.47

Le Petit Havre

RÉDACTION

Adressez tout ce qui concerne la Rédaction
35, Rue Fontenelle, 35

TELEPHONE : N° 7-60

ORGANE RÉPUBLICAIN DÉMOCRATIQUE

Le plus fort Tirage des Journaux de la Région

ABONNEMENTS

Table with columns: Abonnement, Trois Mois, Six Mois, Un An. Rows: Le Havre, l'Oise et la Somme, Autres Départements, Union Postale.

ANNONCES

AU HAVRE... BUREAU DU JOURNAL, 112, boulevard de Strasbourg.
L'AGENCE HAVAS, 8, place de la Bourse, est seule chargée de recevoir les Annonces pour les Journaux.

DERNIÈRE HEURE

Paris, trois heures matin

DEPECHE COMMERCIALES

METALUX
LONDRES, 3 Mars, Dépêche de 4 h. 30

Table with columns: Cuivre, Etain, Fer. Rows: Comptant, 3 mois.

NEW-YORK, 3 MARS
Cotons : mars, baisse 1/2 points ; mai, baisse 1/2 points ; juillet, baisse 1/2 points ; octobre, baisse 1/2 points.

NEW-YORK, 3 MARS
Cafés : hausse 4 à 11 points.

Table with columns: Cuivre, Amalgamat, Cop., Fer. Rows: Comptant, 3 mois.

CHICAGO, 3 MARS

Table with columns: Blé sur, Mais sur, Sainfoin sur. Rows: Mal., Juillet, Août, Septembre, Octobre, Novembre, Décembre.

L'ENQUÊTE SUR L'ÉTAT SANITAIRE DE L'ARMÉE

NANCY. — La sous-Commission parlementaire d'hygiène chargée de visiter les casernes, est arrivée à Nancy hier après-midi. Cette Commission composée de MM. Bachelmont, Leroy, Coreil, Defontaine, députés, a été reçue par le médecin-inspecteur Schneider et le colonel Dubois, du génie.

M. PALÉOLOGUE A PARIS

SAINT-PETERSBOURG. — M. Paléologue, ambassadeur de France, partira samedi pour Paris où il restera quelques jours.

L'AVIATEUR BONNIER

ISSY-LES MOULINEAUX. — L'aviateur Bonnier accompagné de son mécanicien Banier, retour du Caïre, est arrivé hier soir, à 17 h. 35, par la voie des airs.

LES POURSUITES CONTRE LES FRÈRES LOONEN

Les frères Pierre et Robert Loonen, arrêtés récemment pour chantage et extorsions, ont été interrogés hier par le juge d'instruction. Robert a nié avoir réclamé une somme de 80,000 francs à une dame A... son ancienne maîtresse.

LE DIRIGEABLE « ADJUDANT-VINCENOT »

TOUL. — Le dirigeable Adjudant-Vincenot, venant d'Issy-les-Moulineaux, est arrivé à Toul hier après-midi, à trois heures et demie. L'atterrissage s'est effectué sans incident.

CONDAMNATION A MORT

NEUVAYS. — La Cour d'assises a jugé hier, après cassation pour vice de forme, deux maouvriers, Eugène Comont, 25 ans, et Désiré H. rie, 35 ans, qui avaient été condamnés en octobre dernier, à Amiens, Comont à la peine de mort et Harlé à 10 ans de travaux forcés.

EXPLOSION DANS UNE USINE DE DYNAMITE

PORT-VENDRES. — A Paullilles, près de Port-Vendres, une explosion s'est produite hier après-midi, vers trois heures, dans une usine de dynamite.

L'AVIATION EN BELGIQUE

BRUXELLES. — Le Patriote annonce que l'on commencera cette semaine à Mons la construction de hangars destinés à une escadrille d'aéroplanes composée de six appareils.

AU PARLEMENT D'ALSACE-LORRAINE

STRASBOURG. — Malgré une intervention du sous-secrétaire d'Etat, la Chambre a refusé le subsidie de 40,000 marks pour l'éducation de la jeunesse.

LES CRÉDITS DE LA MARINE ANGLAISE

LONDRES. — La Chambre des communes a adopté les crédits supplémentaires de la marine qui s'élevaient à 2,500,000 livres sterling.

LE PROCHAIN VOYAGE DE GUILLAUME II

VIENNE. — Suivant la Wiener Allgemeine Zeitung, l'empereur d'Allemagne, lors de son voyage à Corfou, s'arrêtera à Vienne le 23 courant.

LA RÉVOLUTION MEXICAINE

La Mort de M. Benton
LONDRES. — A la Chambre des Communes, sir Edward Grey, parlant de la situation créée par la mort de M. Benton, dit qu'il n'a pas l'intention d'abandonner l'affaire, mais il ne peut admettre que l'Angleterre envoie des forces armées au Mexique, car le blocus ne tendrait qu'à servir ceux auxquels le gouvernement demande réparation.

UN CYCLONE

SYDNEY. — Un cyclone, comme on n'en avait pas vu depuis cinquante ans, s'est abattu sur les côtes de l'océan.

Nouvelles Politiques

Les Elections législatives

Les ministres et sous-secrétaires d'Etat se sont réunis hier matin à l'Élysée, sous la présidence de M. Poincaré.

A la Fédération des Gauches

Le Comité directeur de la Fédération des Gauches s'est réuni hier matin sous la présidence de M. Aristide Briand.

Le Congrès du Parti ouvrier

Voici le texte du Manifeste qui a été voté au Congrès du Parti ouvrier, lundi après-midi, en séance plénière :

Le Congrès constitutif du Parti ouvrier, se réouvrant à la résolution du Congrès international d'Amsterdam, résolution qui caractérise la nature des luttes économiques dont les sociétés humaines du moyen âge à nos jours,

TH. VALLÉE.

LA SCISSION des Socialistes Unifiés

Le parti socialiste « unifié », qui prétendait concilier — sans trop y croire — les exigences dogmatiques de la pure doctrine révolutionnaire avec les nécessités de la politique parlementaire, vient de subir un très rude assaut.

LE SÉNAT

Séance du 3 Mars
M. ANTOIN DUBOST, président.

L'impôt sur le Revenu

Après l'adoption de divers projets d'intérêt local, le Sénat reprend la discussion de l'impôt sur le revenu ; on en était resté à l'article 8 relatif aux personnes qui seront chargées de la révision des évaluations de la propriété non bâtie.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séances du 3 Mars
La séance est ouverte à 9 heures 10, sous la présidence de M. RABIER, vice-président.

Le Budget de l'Instruction publique

La Chambre reprend la discussion du budget de l'Instruction publique.

LE PARLEMENT

Impressions de Séance

(DE NOTRE CORRESPONDANT PARISIEN)

Paris, 3 mars.

Bien qu'il ne restât plus à voter qu'une trentaine de chapitres, le budget de l'Instruction publique a encore occupé la Chambre pendant la majeure partie de sa matinée.

Ces derniers chapitres, en effet, soulevaient un certain nombre de questions au sujet desquelles des observations fort intéressantes ont été présentées.

Après diverses interventions de MM. RAFFIN-DUGÈS, RAZIMBAUD, les derniers chapitres sont adoptés puis on aborde le budget de la justice.

(Séance de l'après-midi.)

La séance est ouverte à 2 h. 45, sous la présidence de M. PAUL DESCHANEL, président.

La Chambre adopte le projet tendant à accorder un contingent spécial de décorations pour les militaires des armées de terre et de mer opérant au Maroc ; le projet concernant un port d'escale avec dépôt de charbon à l'Île de la Réunion.

Le Budget

La discussion générale du budget de la justice continue.

M. POUQUERY DE BOISSERIN présente quelques observations sur le Conseil d'Etat et sur le traitement des magistrats.

M. VIVIANI proteste contre ces paroles.

Après diverses interventions de MM. RAFFIN-DUGÈS, RAZIMBAUD, les derniers chapitres sont adoptés puis on aborde le budget de la justice.

(Séance de l'après-midi.)

La séance est ouverte à 2 h. 45, sous la présidence de M. PAUL DESCHANEL, président.

La Chambre adopte le projet tendant à accorder un contingent spécial de décorations pour les militaires des armées de terre et de mer opérant au Maroc ; le projet concernant un port d'escale avec dépôt de charbon à l'Île de la Réunion.

Le Budget

La discussion générale du budget de la justice continue.

M. POUQUERY DE BOISSERIN présente quelques observations sur le Conseil d'Etat et sur le traitement des magistrats.

M. VIVIANI proteste contre ces paroles.

Après diverses interventions de MM. RAFFIN-DUGÈS, RAZIMBAUD, les derniers chapitres sont adoptés puis on aborde le budget de la justice.

(Séance de l'après-midi.)

La séance est ouverte à 2 h. 45, sous la présidence de M. PAUL DESCHANEL, président.

La Chambre adopte le projet tendant à accorder un contingent spécial de décorations pour les militaires des armées de terre et de mer opérant au Maroc ; le projet concernant un port d'escale avec dépôt de charbon à l'Île de la Réunion.

Le Budget

La discussion générale du budget de la justice continue.

M. POUQUERY DE BOISSERIN présente quelques observations sur le Conseil d'Etat et sur le traitement des magistrats.

M. VIVIANI proteste contre ces paroles.

Après diverses interventions de MM. RAFFIN-DUGÈS, RAZIMBAUD, les derniers chapitres sont adoptés puis on aborde le budget de la justice.

(Séance de l'après-midi.)

La séance est ouverte à 2 h. 45, sous la présidence de M. PAUL DESCHANEL, président.

ÉTRANGER

ANGLETERRE

On renonce à renflouer le sous-marin A-7

L'amirauté annonce qu'elle abandonne tout espoir de renflouer le sous-marin A-7, coulé, comme on le sait, le 16 janvier dans une baie voisine de Portsmouth. Un service funèbre sera célébré jeudi au-dessus de l'endroit où reposa le petit bâtiment et son équipage.

BELGIQUE

Catastrophe Minière

Un coup d'eau s'est produit la nuit dernière au charbonnage de Strepy-Braucques, près de Mons, où 250 ouvriers sont occupés.

La catastrophe a eu lieu au puits de Thieu, en activité depuis trois ans seulement. La voie s'est effondrée. Des torrents d'eau se sont précipités dans la mine avec une rapidité effrayante et l'eau est montée à 70 mètres de hauteur.

Neuf travailleurs ont été noyés ainsi que 22 chevaux.

Une maison située au-dessus du puits où le coup d'eau s'est produit s'est effondrée par suite de l'affaissement du terrain.

La gendarmerie maintient la foule qui est considérable.

Explosion dans une Carrière

Hier matin, à la carrière de la Préalte, à Chanxhe-lez-Sprimont, près de Liège, on était occupé à préparer une mine, lorsque celle-ci fit explosion, provoquant un éboulement.

Deux personnes, dont le directeur, ont été tués. Quatre ouvriers ont été grièvement blessés.

BULLETTIN MILITAIRE

La Revue de Printemps

La revue annuelle de printemps qui a lieu ordinairement dans le courant de mars, est reportée cette année au 22 avril à l'occasion de la venue en France du roi d'Angleterre.

INFORMATIONS

La Tragédie de Bas-Briacé

La Cour d'assises de la Loire-Inférieure a jugé hier le jeune Marcel Redureau, âgé de 13 ans 1/2, auteur du septuple assassinat commis le 30 septembre dernier, au village de Bas-Briacé, commune du Landreau.

Des mesures d'ordre sévères avaient été prises en prévision de l'envahissement de la salle d'audience par la foule.

L'audience s'ouvrit à midi 45 ; la salle est comble ; des boucarts se produisent à l'entrée et le président menace de faire évacuer la salle.

L'accusé est introduit. Il est très pâle et baisse les yeux ; il paraît plutôt hébété.

Le président l'interroge sur son identité. L'accusé répond timidement à toutes les questions. Le greffier lit ensuite l'acte d'accusation.

Il ressort des aveux mêmes de Redureau que, le 30 septembre vers 10 heures, il se souleva comme il travaillait au pressoir avec son patron, il s'attira une observation de la part de ce dernier sur son peu d'ardeur au travail. Redureau, irrité, descendit du pressoir et s'arma d'un pilon en bois, il en asséna plusieurs coups sur la tête de son maître, qui s'affaissa en poussant des gémissements.

Redureau, voyant que son maître vivait encore, s'empara d'une serpe à ralais et lui ouvrit la gorge.

Redureau prétend qu'il eut l'intention de fuir ; mais, s'étant dirigé vers la cuisine pour y reporter la lanterne du pressoir, il s'entendit interpellé par Mme Mabit, occupée à des travaux de couture avec sa servante, Marie Duizat. Craignant qu'elle ne se rendit au pressoir et y découvrit le cadavre de son mari, il retourna chercher la serpe à ralais et revint à la cuisine, il égorga les deux femmes.

Redureau, pensant que la grand'mère qui était couchée dans la pièce voisine pouvait porter le bruit, entra dans sa chambre et la tua.

Restaient trois enfants dont les cris d'appel pouvaient être entendus d'ailleurs. Redureau, qui avait avec lui un chien, commença à le tuer à coups de serpe ; mais, s'étant aperçu que le chien ne mourait pas, il se précipita sur le berceau du plus jeune des enfants, âgé de 2 ans.

Le petit Pierre Mabit, qui couchait dans la cuisine, fut épargné par le criminel. Terrorisé, on entendit, il ne cria pas et Redureau ne s'aperçut pas de sa présence. Le jeune assassin regarda sa chambre, où se précipita le reste de la nuit, après avoir pris soin de reporter dans le pressoir la serpe dont il s'était servi.

Tous les corps étaient affreusement mutilés. Le meurtrier s'était acharné sur ses victimes avec une telle sauvagerie qu'il fut impossible de faire le compte des coups portés.

Redureau répond aux questions du président d'une voix faible et enrouée de sanglots ; il reconnaît toutes les charges de l'accusation, mais il nie avoir déclaré que la famille Mabit était « bonne à tuer ».

Un frisson parcourt l'auditoire lorsque le président, s'adressant aux jurés, fait cette remarque :

« Du drame lui-même, nous ne savons que ce que Redureau a bien voulu nous dire, puisqu'il en a supprimé tous les témoins. »

L'accusé pleure.

L'interrogatoire prend fin sur une question du président des assises concernant la préméditation.

Redureau avait-il prémédité de tuer le fermier Mabit ?

Un témoin viendra dire que, quelques temps avant le drame, comme il avait rencontré le misérable qui lui avait demandé s'il se trouvait bien chez les époux Mabit : « De braves gens », ajoutait-il, Redureau, vivement, s'était récrié en disant : « Des braves gens ! ils sont bons à tuer ; s'il n'en restait pas un ! »

Interrogé sur ce point par M. le conseiller Tissandier, Redureau proteste : « Je n'ai jamais vu de pareil propos », dit-il.

L'accusé déclare regretter profondément son crime, mais il ne donne pas l'impression de ressentir les sentiments qu'il exprime.

L'interrogatoire est terminé.

Le président développe alors quelques considérations sur l'âge de Redureau.

« Si le jury, dit-il, a jeté un regard sans discernement, l'accusé devra être envoyé

ABONNEMENTS

Le Havre, la Seine-Inférieure, l'Eure, l'Oise et la Somme. 4 50 Fr. 9 Fr. 18 Fr.

Autres Départements. 6 Fr. 11 50 Fr. 22 Fr.

Union Postale. 40 Fr. 20 Fr. 40 Fr.

On s'abonne également, SANS FRAIS, dans tous les Bureaux de Poste de France

ÉTRANGER

ANGLETERRE

On renonce à renflouer le sous-marin A-7

L'amirauté annonce qu'elle abandonne tout espoir de renflouer le sous-marin A-7, coulé, comme on le sait, le 16 janvier dans une baie voisine de Portsmouth. Un service funèbre sera célébré jeudi au-dessus de l'endroit où reposa le petit bâtiment et son équipage.

BELGIQUE

Catastrophe Minière

Un coup d'eau s'est produit la nuit dernière au charbonnage de Strepy-Braucques, près de Mons, où 250 ouvriers sont occupés.

La catastrophe a eu lieu au puits de Thieu, en activité depuis trois ans seulement. La voie s'est effondrée. Des torrents d'eau se sont précipités dans la mine avec une rapidité effrayante et l'eau est montée à 70 mètres de hauteur.

Neuf travailleurs ont été noyés ainsi que 22 chevaux.

Une maison située au-dessus du puits où le coup d'eau s'est produit s'est effondrée par suite de l'affaissement du terrain.

La gendarmerie maintient la foule qui est considérable.

Explosion dans une Carrière

Hier matin, à la carrière de la Préalte, à Chanxhe-lez-Sprimont, près de Liège, on était occupé à préparer une mine, lorsque celle-ci fit explosion, provoquant un éboulement.

Deux personnes, dont le directeur, ont été tués. Quatre ouvriers ont été grièvement blessés.

BULLETTIN MILITAIRE

La Revue de Printemps

La revue annuelle de printemps qui a lieu ordinairement dans le courant de mars, est reportée cette année au 22 avril à l'occasion de la venue en France du roi d'Angleterre.

INFORMATIONS

La Tragédie de Bas-Briacé

La Cour d'assises de la Loire-Inférieure a jugé hier le jeune Marcel Redureau, âgé de 13 ans 1/2, auteur du septuple assassinat commis le 30 septembre dernier, au village de Bas-Briacé, commune du Landreau.

Des mesures d'ordre sévères avaient été prises en prévision de l'envahissement de la salle d'audience par la foule.

L'audience s'ouvrit à midi 45 ; la salle est comble ; des boucarts se produisent à l'entrée et le président menace de faire évacuer la salle.

L'accusé est introduit. Il est très pâle et baisse les yeux ; il paraît plutôt hébété.

Le président l'interroge sur son identité. L'accusé répond timidement à toutes les questions. Le greffier lit ensuite l'acte d'accusation.

Il ressort des aveux mêmes de Redureau que, le 30 septembre vers 10 heures, il se souleva comme il travaillait au pressoir avec son patron, il s'attira une observation de la part de ce dernier sur son peu d'ardeur au travail. Redureau, irrité, descendit du pressoir et s'arma d'un pilon en bois, il en asséna plusieurs coups sur la tête de son maître, qui s'affaissa en poussant des gémissements.

Redureau, voyant que son maître vivait encore, s'empara d'une serpe à ralais et lui ouvrit la gorge.

Redureau prétend qu'il eut l'intention de fuir ; mais, s'étant dirigé vers la cuisine pour y reporter la lanterne du pressoir, il s'entendit interpellé par Mme Mabit, occupée à des travaux de couture avec sa servante, Marie Duizat. Craignant qu'elle ne se rendit au pressoir et y découvrit le cadavre de son mari, il retourna chercher la serpe à ralais et revint à la cuisine, il égorga les deux femmes.

Redureau, pensant que la grand'mère qui était couchée dans la pièce voisine pouvait porter le bruit, entra dans sa chambre et la tua.

Restaient trois enfants dont les cris d'appel pouvaient être entendus d'ailleurs. Redureau, qui avait avec lui un chien, commença à le tuer à coups de serpe ; mais, s'étant aperçu que le chien ne mourait pas, il se précipita sur le berceau du plus jeune des enfants, âgé de 2 ans.

Le petit Pierre Mabit, qui couchait dans la cuisine, fut épargné par le criminel. Terrorisé, on entendit, il ne cria pas et Redureau ne s'aperçut pas de sa présence. Le jeune assassin regarda sa chambre, où se précipita le reste de la nuit, après avoir pris soin de reporter dans le pressoir la serpe dont il s'était servi.

Tous les corps étaient affreusement mutilés. Le meurtrier s'était acharné sur ses victimes avec une telle sauvagerie qu'il fut impossible de faire le compte des coups portés.

Redureau répond aux questions du président d'une voix faible et enrouée de sanglots ; il reconnaît toutes les charges de l'accusation, mais il nie avoir déclaré que la famille Mabit était « bonne à tuer ».

Un frisson parcourt l'auditoire lorsque le président, s'adressant aux jurés, fait cette remarque :

« Du drame lui-même, nous ne savons que ce que Redureau a bien voulu nous dire, puisqu'il en a supprimé tous les témoins. »

L'accusé pleure.

L'interrogatoire prend fin sur une question du président des assises concernant la préméditation.

Redureau avait-il prémédité de tuer le fermier Mabit ?

Un témoin viendra dire que, quelques temps avant le drame, comme il avait rencontré le misérable qui lui avait demandé s'il se trouvait bien chez les époux Mabit : « De braves gens », ajoutait-il, Redureau, vivement, s'était récrié en disant : « Des braves gens ! ils sont bons à tuer ; s'il n'en restait pas un ! »

Interrogé sur ce point par M. le conseiller Tissandier, Redureau proteste : « Je n'ai jamais vu de pareil propos », dit-il.

L'accusé déclare regretter profondément son crime, mais il ne donne pas l'impression de ressentir les sentiments qu'il exprime.

L'interrogatoire est terminé.

Le président développe alors quelques considérations sur l'âge de Redureau.

« Si le jury, dit-il, a jeté un regard sans discernement, l'accusé devra être envoyé

dans une colonie pénitentiaire. Dans le cas contraire, il pourra être condamné à la prison, mais la peine ne devra pas excéder 20 ans. Telle est la loi, ajoute le président; elle est douce, trop douce, quand il s'agit de criminels comme ceux que Redureau a commis. Mais c'est la loi, et nous devons nous incliner devant elle.

Le Cambriolage du Fourgon Postal

Il pleut des sacs postaux : dimanche on en avait trouvé deux Lundi seul, et hier trois. Deux de ces derniers furent trouvés à la première heure, le matin, au bois de Boulogne, entre la route des fortifications et le pavillon d'Armenonville. Ils portaient les marques suivantes : « Postes France 7 » et « Postes France 2 ».

Un peu plus tard, vers huit heures, un passant constatait mystérieusement l'agent Martmann, de service faubourg Montmartre, qui venait de croiser dans la rue un homme qui dissimulait sous son bras un sac de sacs postaux. A ce moment, l'homme en question ne pouvait être que le voleur de la rue Chateaubert. L'agent se mit à la recherche du mystérieux individu; il le retrouva à quelques mètres du café-terrace Châteaubert.

Interpellé, le porteur du sac postal n'eut aucune peine à prouver qu'il était un honorable négociant, M. Lambert, établi au numéro 23 de la rue de Châteaubert, et il ajouta :

« J'ai trouvé ce sac tout à l'heure devant ma maison et j'avais l'intention de le porter au commissaire. Sur-le-champ, le sac postal fut porté à M. Carpin, qui l'examina. C'est un sac entièrement neuf marqué au chiffre 5, comme celui qui fut volé rue Chateaubert. Est-ce le même ? C'est possible. On ne pourra en tout cas être fixé sur ce point qu'après que le facteur Régulière l'aura examiné. »

Une sortie de l'« Adjudant-Vincencot »

Le dirigeable Adjudant-Vincencot, piloté par le capitaine Joux, est parti d'Issy-les-Moulineaux hier matin, à 11 h. 20, pour Toul, avec six personnes à bord.

Il est passé hier après-midi à 2 h. 15 au-dessus de Vitry-le-François. L'équipage a laissé tomber une dépêche à l'adresse des autorités militaires.

Tout allait bien à bord.

Les Gaietés de l'Etat Civil

On annonce de Berlin que le prince Blücher von Wahlstadt, aristocrate prussien, qui, depuis longtemps, a émigré à Londres, est devenu, par le jeu des mariages, le beau-frère de son propre fils, le comte Lothar. Etant le fils unique que le prince ait eu de son second mariage, le comte Lothar vient d'épouser Mlle Louise Redziwill. Or, la sœur de Mlle Redziwill, la princesse Wanda, est devenue la troisième femme du prince Blücher von Wahlstadt, dont s'agit, qui se trouve ainsi le beau-frère de son fils.

Le cas peut vous paraître embrouillé, mais il est simple après de certaine famille américaine du Minnesota, dans laquelle un homme avait épousé la sœur de la femme de son petit-fils. Celui-ci se trouvait donc être le beau-frère au même temps que le petit-fils de son grand-père. Etant le beau-frère de son grand-père, il était l'oncle de son propre oncle. Sa grand-mère devenant sa belle-sœur, il ne savait trop quel titre lui donner. Finalement, pour éviter des erreurs et des froissements quotidiens, la famille dut quitter la ville où elle habitait.

LES FEUILLETONS

Petit Havre

Nous commencerons demain Jeudi la publication d'un nouveau feuilleton

LA FEMME DE MONSIEUR LE DUC

PAR CONSTANT GUÉROULT

l'éminent auteur de la Bande à Fifi Volland, L'affaire de la rue du Temple, La Bande Graaff, La Tabatière de Monsieur Lubin et tant d'autres romans, dont les succès ne se comptent plus.

La Femme de Monsieur le Duc

est un roman d'amour pouvant être lu par tous et nous sommes persuadés que nos lecteurs nous sauront gré de leur avoir permis d'apprécier, une fois de plus, le talent si fin et si original de son auteur :

M. Constant GUÉROULT

PETITE MAIN

Grand Roman Contemporain

PAR Pierre SALES

PREMIÈRE PARTIE

C'est au milieu de ces mesquines préoccupations, si irritantes, et dont elle avait une telle hâte de s'évader, que l'intrigue de la marquise de Rysdale avait éclaté, et elle n'avait plus que cela en tête : elle en avait accepté toutes les conséquences... elle se moquait joliment à présent de la respectabilité, de la façade à conserver : elle avait déjà mille livres sterling en poche, demain elle aurait cinquante mille francs, cent mille dans un mois... puis deux cent mille... Elle tirerait de la marquise de Rysdale et du duc de Ponte-Navo tout ce qu'elle voudrait.

En vente

LE PETIT HAVRE ILLUSTRE

12 Pages 5 Centimes 12 Pages

Illustrations en couleurs. — Fantaisies de la plume et du crayon. — Concours avec nombreux prix.

Chronique Locale

OBSERVATOIRE DE PARIS

Paris, 3 mars, 11 h. Extrêmes barométriques : 760 millim. à Biarritz; 755 millim. à Nice. Dépression Perce à l'Italie. Forte pression Sud-Ouest Europe. Temps probable : Vent des régions Ouest, temps nuageux et frais, quelques averses.

AU HAVRE (Centre de la Ville) ALMÉTIDE BAROMETRE A midi... 763 + 10 A minuit... 766 + 9

LA FÊTE A SOUHAITER

AUJOURD'HUI. — Saint-Casimir DEMAIN. — Saint-Adrien

PAR-CI, PAR-LÀ

La Floraison des Sacs

Le proche printemps qui commande la destruction des choses et dit à la nature « En avant, Mars ! » n'a pas seulement pour effet de faire surgir des bourgeons aux arbres, des boutons aux visages. Il s'offre, cette année, la fantaisie de faire pousser des sacs postaux !

Il a suffi qu'un seul de ces sacs disparut en des circonstances aussi mystérieuses que criminelles, enlevé prestement par un voleur de l'automobile qui avait mission de le remettre à une banque parisienne, pour que, depuis, on découvre à peu près chaque matin un sac n° 5 dans un terrain vague ou dans un égout.

L'administration des Postes ignoret elle-même qu'elle eût un matériel aussi dissimulé et mis en réserve dans les endroits les plus divers.

Il faut souhaiter ardemment, dans l'intérêt de nos finances, que chaque jour continue d'apporter une découverte nouvelle. Ces sacs n° 5 multipliés finiront par constituer un joli petit actif tout à fait imprévu qui viendra atténuer un peu notre déficit budgétaire. M. Caillaux ne peut que s'en réjouir.

Même, il arrivera peut-être qu'après tous ces pseudo sacs n° 5 on finira par mettre la main sur le vrai, l'unique, l'authentique, et ce sera une consolation relative. Il complètera la collection.

En attendant, le mauvais plaisant s'amuse. Il n'est point de passe-temps plus savoureux pour certains esprits découverts que de se « payer la tête » de la justice, en assistant prudemment dans la coulisse à la petite comédie imaginée.

Il y a des sacs de toile hors d'usage et qui passeront inaperçus sur la voie publique. Il suffit actuellement de les matriculer d'un 5 apparent pour qu'ils deviennent aussitôt des pièces recherchées.

La police essaiera, si l'on juge intéressant, les porteurs assaillis, enquêtés, commentés, dramatisés, épilogués. Le sac est photographié sur toutes ses coutures. Le soir venu, on s'aperçoit qu'il n'a rien de commun avec le sac dérobé.

Quel succès et quelle joie pour l'auteur anonyme de cette fantaisie. Il a déclenché et mis en marche tout l'appareil judiciaire !

C'est une satisfaction simpliste qui ne diffère pas sensiblement de celle que procure à son auditoire ce gredin de Guignol, quand il joue des farces à Guillaume, le gendarme. Il y a toujours de grands enfants.

Chambre de Commerce du Havre

Compte rendu sommaire de la séance du 27 Février 1914.

Présidence de M. JOANNES COUVERT, président

Bourse de commerce. — Mesures de police. — La Chambre, consultée par l'Administration municipale sur un projet de modifications du règlement de police de la Bourse du Havre, décide de demander que les heures d'ouverture actuellement fixées, le matin de 11 heures à midi, et le soir de 3 h. 1/2 à 4 h. 1/2, soient modifiées comme suit :

Le matin, de 9 h. 1/2 à midi. Le soir, de 3 heures à 5 heures.

Outillage. — Eclairage électrique des terrains des quais de la Gironde et du sus Vellierat. — La Chambre, après avoir entendu les rapports de M. Riederer, au nom de la Commission de l'outillage, décide de solliciter de l'Administration supérieure l'autorisation d'exécuter les projets d'éclairage électrique du terre-plein du quai de la Gironde et du terre-plein Sud du sus Vellierat.

Tarif de location des accessoires d'outillage.

— Elle approuve également un projet de tarif de location des accessoires d'outillage et décide d'en demander l'homologation à M. le ministre des Travaux Publics.

Bourse de Commerce. — Marchés à terme ou à livrer. — La Chambre décide, qu'une lettre du directeur de l'Enregistrement des Domaines et du Timbre, datée du 21 février 1914, relative à l'application des lois du 13 juillet 1911 et 27 février 1912 sur les opérations des Bourses de Commerce sera imprimée et distribuée aux intéressés.

Elle décide, d'autre part, de faire assembler le gardien de la Bourse.

Données. — Erreurs sur la quantité dans les déclarations de Douane. — Après avoir entendu la lecture d'un rapport de M. Pichon, au nom de la Commission des douanes, contenant une énarquique protestation contre l'article 22 du projet de loi de finances de 1914, qui tend à limiter la tolérance dans les déclarations en douane, tolérance actuellement de 5 0/0, pour les marchandises payant plus de 10 0/0 les 100 kilos, la Chambre émet le vœu que ledit article 22 soit supprimé et qu'en conséquence l'article 16 de la loi du 28 décembre 1895 ne soit pas abrogé.

L'Amélioration de la Ligne de Paris au Havre

On sait qu'actuellement, d'importants travaux sont accomplis à la gare de la rue Verte, à Rouen. Lorsqu'ils seront achevés, les arrêts à Rouen pourront être considérablement réduits puisque, par suite de l'allongement des quais, il ne sera plus nécessaire d'évacuer les manœuvres (qui font actuellement les quais, tant pour le rechargement en eau des tenders que pour la manutention des bagages).

Mais, en même temps, les services de la voie s'occupent de la rectification de la voie et ils avaient prévu, comme devant être exécutés avant la saison d'été prochaine, les travaux de remplacement des voies sous les tunnels de Pissy-Poville et de Rouen-Côte Sainte-Catherine.

Ces travaux, effectués en même temps, auraient forcément, pendant leur durée, gêné passablement la marche des trains.

Aussi, le service de l'exploitation a-t-il formulé d'énergiques objections.

Pour résoudre la question, MM. Légrain, sous-directeur du réseau, et Buer, ingénieur en chef de la voie et des bâtiments, sont venus hier à Rouen. Arrivés par le train 101, à 10 heures 2 du matin, ils ont été reçus par M. Martin, ingénieur principal, et Cheneb, chef de section. Puis les quatre se sont rendus au tunnel Sainte-Catherine.

L'après-midi, en automobile, ils ont été à Pissy-Poville, et à 5 heures 43, ils étaient de retour à Rouen où ils reprenaient le train pour Paris.

Nous croyons savoir qu'à la suite de cette visite, les voies du tunnel de Pissy-Poville seront sensiblement remplacées avant l'ouverture du service d'été 1914. Quant à celles du tunnel Sainte-Catherine, on ne s'en occupera que l'hiver prochain.

NOUVELLES MARITIMES

Nos Transatlantiques

Le Chicago

Le steamer transatlantique Chicago, qui avait dû retarder son départ samedi dernier, a pris la mer hier après-midi, à deux heures. Ce bâtiment se rend à New-York.

Ce navire avait à bord 60 voyageurs de seconde classe et 500 de troisième classe.

Le Lorraine

Le paquebot transatlantique Le-Lorraine, venant de New-York, est attendu au Havre, mercredi 4 mars, à 10 heures du soir.

Le Hochambour

Le paquebot Hochambour, de la Compagnie Générale Transatlantique, arrivé à New-York le 25 février et dont nous signalions hier dans « Un ouragan aux Etats-Unis » la pénible traversée, est reparti de New-York le 28 février pour Le Havre.

Le Paris

Le grand chalutier à vapeur Paris, construit par la maison Augustin Normand, a quitté, hier à midi, le bassin de la Barre pour aller faire ses essais.

De retour dans l'après-midi, le Paris s'accostait au quai d'escale où fut débarquée la commission.

Examens de la Marine Marchande

Liste des Candidats admis Centres de Dieppe, Fécamp, Le Havre

Cabotage, théorie, brevet supérieur : MM. Esnault, Gamas, Beziel, Le Moulec, Le Dentec, Le Briand, Salhou, Josse, Marois.

Cabotage, application, brevet ordinaire : MM. Marcel Ledun, Falin.

Cabotage, application, brevet supérieur : MM. Esnault, Le Briand, Le Messie, Deleprie, Le Moulec, Mendal, Beziel, Le Dentec, Briant, Focry.

Passage du brevet ordinaire ou brevet supérieur de capitaine au cabotage, 1902 : M. Derouen.

Long cours, application, brevet supérieur : M. Guéroult.

Long cours, théorie, brevet ordinaire, 1913 : MM. Chevalier, Quevillon, Comespel, Chausson, Duval, Caron, Hieroaymas, Bouvert, Magdeleine, Steens.

Long cours, application, brevet ordinaire 1908.

MM. Dumontier, Acoque, Gren, Bertrand, Roubaud.

Long cours, application, brevet ordinaire 1913.

MM. Buron, Hervieux, Charrel, Macaire, Alamière.

Étées, application, brevet ordinaire 1908.

MM. Le Maschech, Tournou, Roux, Le Calvez, Rambert, Biraud, Ceccaudi, Ollivier.

Le Tarouadant

Le garde-côtes marocain Tarouadant, commandé par le capitaine Flandros, appareillera de Cherbourg mercredi, à destination de Casablanca, sous la conduite d'un équipage français qui a été recruté au Havre.

Le navire vient de subir diverses transformations en vue de son armement.

Steamer céleste

Une dépêche de Ceuta annonce que le vapeur Zanzibar s'est échoué sur la plage de Ceira.

Le ministre de la marine espagnole a donné l'ordre que tous les navires de guerre qui seront nécessaires soient dirigés sur le lieu de l'échouage, afin de prévenir les attaques des Kabyles.

Les Kabyles n'ont pas inquiété l'équipage du Zanzibar. L'accident s'est produit à cinq heures lundi matin. Le capitaine avait cru qu'il se trouvait dans la rade de Tanger.

Le croiseur Estromadura, les canonnières Infante-Isabel, Laya et Rocada, et le torpilleur Osoño travaillent au renouveau.

Le Zanzibar est un steamer allemand de 683 tonneaux. Il était à Natal (Afrique Est). Parti de Hambourg le 19 février, il était arrivé au Havre le 22 février et en était parti le 24 sous le commandement du capitaine Aitzchezer, devant faire escale à Marseille.

Les Stations de Télégraphie sans Fil

Il existe actuellement de par le monde 230 stations radiotélégraphiques ouvertes au service public, ainsi réparties : Canada 32; Angleterre 23; Russie, 22; Allemagne 20; Italie, 20; Brésil 16; Indes orientales, 11; Espagne, 9, France, 8. En outre, 1,200 navires de commerce environ sont pourvus de postes radiotélégraphiques dont 590 navires anglais, 253 navires allemands et seulement 90 bâtiments français.

Les « Œuvres de Mer »

Lundi matin on fit lieu, aux Chantiers de Bretagne, à Nantes, le baptême et le lancement du bateau-hôpital Sainte-Jehanne, construit pour la Société des « Œuvres de Mer ».

Le nouveau navire remplacera le Saint-François-d'Assise, maintenant désaffecté et ancré dans le port de Nantes.

Puis grand que ses devanciers, le Sainte-Jehanne est un bateau uniquement à vapeur. Il sera pourvu d'une machine d'une puissance de six cent cinquante chevaux, alors que celle du Saint-François-d'Assise n'était que de trois cents chevaux.

Les caractéristiques du nouveau bateau-pilote sont les suivantes : longueur totale, 56 mètres; largeur, 8 m. 50; creux, à m. 70; tirant d'eau, à m. 25. Il sera muni d'antennes de télégraphie sans fil et fera la poste.

Le grand hôpital comprendra vingt lits, l'hôpital des convalescents douze lits et l'hôpital d'isolement pour maladies infectieuses deux lits.

Le Sainte-Jehanne entrera en service dans deux mois.

Ajoutons que ce navire, comme le Notre-Dame-de-la-Mer, actuellement en armement dans notre port, sera doté d'un canon à mortier afin de rendre plus rapides les communications en mer avec les navires ou le débarquement sur les rades.

Après avoir ainsi amélioré considérablement son matériel naval, la Société des Œuvres de Mer va porter son effort vers les maisons de famille d'Islande et de Saint-Pierre, où il convient d'améliorer l'hygiène et d'assurer aisément la progression.

Ces maisons sont de plus en plus fréquentées, et luttent par tous les moyens contre l'ennemi du marin et de tout le peuple : l'acoolisme. Il y a bien à la maison de famille de Saint-Pierre une buvette, mais on n'y consomme que des boissons hygiéniques.

La maison de famille d'Islande coûte 800 francs par mois, celle de Saint-Pierre 2,000 francs; l'entretien coûte 1,000 francs par maison et par an.

Et que l'on oublie des bains-douches, des lavabos et une étuve à désinfecter, on prévoit une dépense de 15,000 francs en Islande, de 20,000 francs à Terre-Neuve.

De sérieux progrès vont être réalisés dès cette année à ce point de vue, à la maison de Saint-Pierre.

Enfin, on songe à une troisième maison à Reykjavik. La dépense prévue est de 25,000 francs.

Ivresse et Coups

Nous avons dit hier qu'un nommé Gustave Jeanot, âgé de 20 ans, journalier, demeurant rue Saint-Jacques, 13, avait été arrêté pour avoir porté des coups à un nommé Emile Weiss.

Il s'agissait de réelles d'ouïs rixe, et M. Guillaume, commissaire de police, après enquête, a remis Jeanot en liberté.

Mort singulière d'un Enfant

En rentrant à son domicile, vers deux heures du matin, hier, M. Le Moulec, demeurant 37, rue Joseph-Morlet, qui venait de travailler aux docks du Pont-Rouge, trouva son petit bébé, Vincent, âgé d'un mois et demi, étendu sans vie sur le carreau, auprès du lit où dormait sa mère.

M. Le Moulec s'empressa de réveiller sa femme et courut au poste de police pour demander un docteur.

Mme Le Moulec, interrogée par M. Baidin,

commissaire de police, qu'on était allé prévenir, déclara que vers onze heures et demie du soir, étant couchée, elle avait pris son bébé dans ses bras parce qu'il criait; elle lui avait donné le sein, mais s'était endormie.

La mère n'a pu expliquer par suite de quel mouvement l'enfant est tombé du lit sans qu'elle s'en aperçût.

On se demande s'il est mort étouffé ou si sa chute l'a assommé.

M. le docteur Decorde a été requis pour constater le décès et en indiquer la cause.

Volucres d'Antimoine

L'agent de la sûreté Lavèque surprit lundi matin, un nommé Georges Fribonnet, âgé de 24 ans, journalier, sans domicile fixe, au moment où il cherchait à vendre un sac d'antimoine du poids de 25 kilos.

Il déclara qu'il avait trouvé ce métal sur le quai d'Orléans derrière la tente abri. Après avoir vu son prisonnier au poste de ce qu'il avait dit, il le conduisit au commissariat, où il fut interrogé, en présence de ses collègues Benoit et Gardel, les complices de Fribonnet.

Le soir même, quatre individus qui s'étaient présentés chez divers brocanteurs pour proposer de l'antimoine étaient arrêtés.

Il se nomment Henri Blanchard, âgé de 17 ans, charbonnier, sans domicile fixe; Henri Duteilleul, âgé de 21 ans, ébéniste, demeurant rue Buzan, 37;

Roger Pernot dit Roger, âgé de 21 ans, journalier, sans domicile; Michel Goguet dit La Bosse, 18 ans, journalier, sans domicile.

Ils ont été déferés au parquet après un premier interrogatoire que leur a fait subir M. Bataillé, chef de la sûreté.

Vol de Café

Auguste Durand, âgé de 29 ans, journalier, demeurant 87, rue du Terrey, travaillait lundi après-midi dans l'annexe H des Docks-Entrepôts, lorsqu'on le surprit en train de mettre du café dans ses poches. Il en avait 1 kilo 125 grammes. Procès-verbal lui fut dressé.

Le coup de Rasoir

Pas banal, en vérité, cette agression dont nous avons donné un premier écho hier. Nous disions, en effet, qu'un nommé Auguste Prevost avait porté un coup de rasoir au front, sur les sourcils, au nommé Alexandre Boissau, âgé de 19 ans, journalier, demeurant rue Dauphine, 7, lui faisant une profonde entaille, à un doigt d'envoyer sa victime.

Prevost était bien le nom fourni par l'inculpé, mais M. Guillaume, commissaire de police, ne tardait pas à s'apercevoir qu'il avait donné une fautive identité.

Cet individu s'appelle, en réalité, Marcel Delahays, âgé de 28 ans, et son complice Alfred Lemaire, sujet bien connu de la police.

Ils ont été mis tous deux à la disposition du parquet. Peut-être se décideront-ils à faire connaître le mobile de leur agression, quoi qu'il soit à peu près certain qu'ils ignorent eux-mêmes.

Ces malfaiteurs nous paraissent avoir fait le mal pour le mal, tout simplement, ce qui mérite une punition exemplaire.

Vol à l'étalage

Une femme Louise-Marie Guerrant, âgée de 32 ans, sans profession, demeurant 85, rue Casimir-Delavigne, a été arrêtée lundi après-midi, vers cinq heures et demie, dans la rue de la Comédie, alors qu'elle sortait du Grand Bazar, où elle venait de dérober une montre et un étui de montre.

Curieux Désespéré

Vers dix heures un quart, lundi soir, un jeune homme se jetait dans l'avant-port, près du brise-lames, devant plusieurs personnes auxquelles il avait déclaré qu'il voulait mourir. On essaya de le dissuader, rien n'y fit.

Mais une fois dans l'eau, il se mit à crier au secours. Comme personne n'allait vers lui, il s'approcha à la nage d'une échelle et remonta sur le brise-lames.

Mais ce bain froid devait lui être fatal, car il fut aussitôt frappé de congestion et on dut l'emporter à l'hôpital.

On a trouvé sur lui des papiers au nom de Louis Nicolas, demeurant chez Mme Marius, rue des Remparts, 42.

Les Bières fabriquées par la Grande Brasserie de l'Ouest ont pour caractère distinctif d'être fines, légères et digestives.

Les plus hautes récompenses aux expositions internationales et universelles.

TURIN 1914 : LE GRAND PRIX GAND 1913 : MEMBRE DU JURY HORS CONCOURS

Mauvais Client

Vers neuf heures et demie, lundi soir, un nommé Gaston Delalande, garçon de café, est entré au restaurant des 24 Marmites, rue Frédéric-Sauvage, 37, pour s'y faire servir à manger.

Puis il demanda un café et une benédicotine. Le patron de l'établissement craignant d'avoir affaire à un flou, ne voulut pas le servir.

Forieux, Delalande fit du scandale. On le mit à la porte. Une fois dehors, il s'en prit à la devanture. A coups de pied, il brisa un panneau de volet et la glace qui était derrière, puis il prit la fuite.

Le patron, qui estimait son préjudice à 20 francs, a porté plainte.

Enfant blessé

Lundi soir, vers six heures et demie, la jeune Odette Barthelemy, âgée de neuf ans et demi, tomba devant son domicile, rue Berthelet, n° 51, lorsqu'elle regarda sur la tempo droite une pierre que venait de lancer le jeune Hardy, âgé de sept ans, habitant rue Pingré, n° 6.

Comme la jeune Odette avait une plaie saignante, on dut la conduire à la pharmacie Dubuisson puis à l'Hôpital Pasteur où des points de suture lui furent faits pour fermer sa blessure. Celle-ci fut reconnue sans gravité.

Abus de Confiance

Sur la plainte de son patron, M. Lescille, boulanger, 54, rue Héléac, un jeune garçon, Alexandre Hédon, âgé de 15 ans, demeurant impasse de la Tourte, a été mis à la disposition de M. Antoine, commissaire de la 5e section.

Le jeune Hédon se serait rendu coupable d'un abus de confiance se montant à 25 fr.

Le succès obtenu par les Filles Suisses contre la constipation et les maux d'estomac est la meilleure preuve de leur réelle efficacité. C'est le remède populaire que toute ménagère doit avoir à la maison.

Un Quartier en Ennui

Plusieurs détonations parties vers six heures et demie, lundi soir, dans la rue Flore, et chacun de s'enquérir de ce qui venait de se passer.

C'était un nommé Eugène Héronard, dont on ignore le domicile, qui venait de tirer des coups de revolver par la fenêtre d'un logement occupé par un journalier, Jules Loisel, demeurant 29, rue Flore.

Le gardien de la paix Ducommun étant survenu, Héronard prit la fuite. Quant à Loisel, qui était ivre et continuait le scandale dans la rue, il fut conduit au violon.

Chute à l'eau

Un nommé Lé

2 Ascenseurs desservent nos cinq étages de vente

Téléphone (1<sup>er</sup> étage 5-44 2<sup>e</sup> étage 43-61

# GALERIES DU HAVRE

Les plus beaux et les plus grands Magasins du Nord-Ouest

AUJOURD'HUI MERCREDI CLOTURE de notre GRANDE VENTE

## Ganterie - Parfumerie - Fleurs

DEMAIN, JEUDI 5 Mars 1914

### CORSETS RIDEAUX

- A notre Premier Etage
- Rayons de LINGERIE
- Corset coutil satin uni, garni dentelle, choux ruban, 4 jarretelles, mastic, ciel, rose. 7 75
- Corset coutil mastic, 4 jarretelles, garni dentelle et ruban, broché. 9 75
- Corset coutil blanc, garni jolie guipure et ruban, broché. 14 70
- Ceinture 4 jarretelles, coutil satin uni, blanc ou mastic. 1 40
- Ceinture 4 jarretelles, coutil satin, blanc, mastic, ciel ou rose. 2 40
- Complément de Trousseau
- 6 serviettes et 1 ceinture. La boîte 4 40 et 2 40
- A notre Rez-de-Chaussée
- Compoirs des RIDEAUX
- Rideaux Guipure, belle qualité. Hauteur 2 m. 50. La paire 2 30, 3 85, 1 65 et 1 30
- Même Article qualité fine, maille in-déchirable. Hauteur 2 m. 50. La paire 4 60, 3 85 et 2 85
- Même Article tulle, applications linon. Hauteur 2 m. 50. La paire : 5 20 et 3 80
- Même Article tulle, applications bariolées très soignées, dessins nouveaux. Hauteur 2 m. 50. La paire : 7 85 et 6 20
- Combinaisons Stores et Brise-Bise en pure La fenêtre de 4 pièces : 3 40 et 2 60
- Linon La fenêtre de 4 pièces 7 40 et 5 80

## Salons de CONFECTIONS pour DAMES

A NOTRE PREMIER ETAGE

- Jupon Satin belle qualité, volant ourlé, toutes nuances 5 80
- Culotte Satin très élégante, jarretière garnie ruban, broché, double nanzou noir, blanc, languette, ou, violine, gris. Sensationnel 8 40

Du 5 au 12 Mars

## COSTUMES TAILLEUR

sur Mesures en belle draperie nue ou fantaisie (2 Essayages) Double soie..... 74 - Double polonaise..... 68 -

**Assistance aux Familles Nombreuses.** — Allocations des mois de janvier et de février. — Les familles ayant été admises au bénéfice de cette assistance à compter du 1<sup>er</sup> janvier (c'est-à-dire celles qui avaient formulé conformément aux instructions, leur demande avant le 15 novembre) pourront retirer les bons (loyer et pain) représentant le montant des allocations qui leur ont été accordées.

**Aujourd'hui mercredi** : de 8 h. 1/2 à midi, pour les personnes dont les noms commencent par les initiales L et M.

**Demain jeudi** : de 8 h. 1/2 à midi pour les personnes dont les noms commencent par les initiales A à D.

**De 2 h. à 5 h.** pour celles dont les noms commencent par les initiales E à K.

**De 2 h. à 5 heures** pour celles dont les noms commencent par les initiales N à Z.

Ces bons seront remis sur la présentation du *livret de mariage* à l'Administration Centrale, 59, rue de la Mailleterie.

— Ces mêmes familles et celles admises au cours de la dernière séance du Conseil municipal (demandes présentées du 10 novembre au 13 courant) recevront prochainement les allocations du mois de mars.

## THÉÂTRES & CONCERTS

**Grand-Théâtre**  
Tournée Baret. — *Le Bonheur, Mesdames!*

La pièce de M. Francis de Croisset est déjà vieille de dix ans bientôt. C'est un âge respectable pour une fantaisie frivole qui n'est faite que de mousse d'esprit. Mais elle est de celles qui peuvent supporter l'épreuve de la reprise et s'en tirer avec honneur.

C'est la comédie légère, au double sens du mot, pétillante, alerte, piquante, un peu rigide. Il serait excessif d'exiger d'elle des enseignements philosophiques, toute la rigueur d'une observation psychologique. *Le Bonheur, Mesdames!* n'a point cette haute ambition.

Ses quatre actes se bornent à être gais et frondeurs, attendris et ironiques. Tout leur intérêt réside dans la finesse du détail, dans les tactiques spirituelles qui parent son dialogue, dans la souplesse de celui-ci et la spontanéité jallissante des réparties, dans la grâce élégante qui coule au cours de la pièce comme un flot capricieux encadrant l'île du Tendre. Une série de touches légères, d'une sentimentalité à fleur de peau, donnent l'illusion d'une œuvre alors qu'il n'y a là qu'un petit ouvrage pimpant et coquet, enrubanné, rehaussé de verve et corsé d'un irrespect qui colore la licence et l'évite par une pironnette.

En résumé, une pièce charmante, très moderne, trop optimiste pour ne remplir d'aise les amateurs de théâtre qui aiment ce « ça finisse bien », assez peu consistante pour qu'une simple analyse de l'intrigue lui enlève ce qui fait précisément son charme et sa saveur.

Comment Georges Cartier, mari exemplaire, adoré de sa femme, admiré de sa belle-mère, arrive-t-il à être fait le gardien de la vertu de la troublante petite marquise des Arramanches? Comment, enfin soupçonné d'infidélité par sa femme, est-il surpris dans la garçonnière de René Marchand et par suite reconquiert-il sa femme, Mme Cartier, sa révélo-elle à son mari épouse plus confiante et plus aimante que jamais? Il importe peu, puisque tout l'attrait de ce spectacle est dans la frivolité délicate de la forme et la piquante ironie du mot.

Les choses, au reste, sont doucement amenées à la plus reconfortante des conclusions.

Dans un quatrième acte où M. Francis de Croisset jette les dernières pincées d'esprit dont il a saupoudré la pièce, nous apprenons que Georges n'a pas donné de coup de canif.

— Je me suis trompé! dit-il. Et les dames sont averties que le vrai bonheur, le seul, l'unique, le complet, le parfait bonheur est le bonheur conjugal.

— Voilà le bonheur, Mesdames! annonce gaiement la mère de Paulette, en désignant les deux groupes de sa fille et de son genre, de la marquise et du marquis Arramanches, qui s'embrassent.

Comment ne pas applaudir, au nom de la morale, de la famille, de la société, une pièce qui risquait d'être scabreuse et qui finit si gentiment, dans la pure honnêteté des ménages unis, sous une couronne de prix de vertu.

*Le Bonheur, Mesdames!* ont, par surcroît, un avantage précieux, l'intérêt d'une souple interprétation.

Les tournées Baret que nous avons vues cette saison dans les genres dramatiques, depuis le drame sévère, tel que *Service*, jusqu'au vaudeville pimenté, en passant par la comédie pour jeunes filles, telle que *L'Absent*, les tournées Baret nous apportent hier la pièce mi-comédie, mi-attendrissante.

Il est hors de doute que l'interprétation entre, pour une très large part, dans l'effet produit par ce genre dramatique.

Notre compatriote, Mlle Blanche Tontain, jouait le rôle de Paulette.

Elle y déploie ses jolies qualités de naturel, de charme, d'enjouement et traduit avec un juste sentiment les nuances délicates du rôle.

M. Paul Darcy fut un élégant Georges Cartier avec assez de talent personnel pour pouvoir, à la rigueur, se dispenser d'imiter Albert Brasseur, le créateur du rôle.

M. Romain dessine une amusante silhouette de la marquise des Arramanches et Mlle Léo Darily montre de la souplesse et de la fantaisie dans le rôle de la vapreuse et écervelée petite marquise.

Mme Mary Bauval rappelle Magnier dans le rôle de Mme Dikar, qu'elle tient avec distinction et haute allure; M. Louis Scott est excellent dans celui de René Marchand, dont il souligne avec adresse la fautille ridicule.

Mais tous seraient à citer, y compris les petits rôles, y compris l'interprète du rôle de Shakspeare, Pierre Mondat, un nègre authentique, qui doit dire du théâtre « Mondat » à en jurer par la joie, et cela n'a rien de dire, il montre simplement ses dents, illumine ses yeux, arbore une mine épanouie, et c'est du bonheur noir qui voit manifestement la vie en rose.

Vif succès, en somme. Il précède à souhait la venue de *Baret lui-même*.

Le comédien Baret s'est, en effet, inscrit au programme de la prochaine tournée Baret: *Les Honneurs de la Guerre*, les trois actes joyeux de Maurice Hennequin.

A.-H.

Demain jeudi, représentation de l'immense succès de *La Chaste Suzanne*, l'opérette à spectacle en 3 actes, dont 22 représentations n'ont pas ralenti le succès. Bureaux, 8 heures. Rideau, 8 h. 1/2.

Samedi 7, 2<sup>e</sup> représentation de *Eva*, la charmante comédie en 3 actes de Franz Lehner, dont la presse havraise a dit le plus grand bien. Bureaux, 8 heures. Rideau, 8 h. 1/2.

La location pour ces deux soirées est ouverte dès aujourd'hui.

**Théâtre-Cirque Omnia**  
CINEMA OMNIA PATHÉ  
NOUVEAU SUCCÈS

Hier en soirée, débuté à l'Omnia, un spectacle nouveau, dont l'intérêt n'échappera sans nul doute pas à nos concitoyens.

L'irrépressible série de drames populaires se continuera cette semaine avec le même succès; plusieurs de nos amis ont été inscrits au programme.

La première de ces compositions est *Le Téléphone qui accuse*, étonnante énigme, qui tient longtemps les spectateurs en haleine.

Le second film *Ma Bijou et l'Argent* est une adaptation d'un drame de Xavier de Montepinois qui, sous le titre de *Le Voleur*, a été joué avec un succès remarquable.

Quelques autres « numéros » constituent à eux seuls un spectacle déjà attrayant, on trouve au programme d'autres films qui ne feront qu'augmenter encore l'intérêt des représentations.

C'est ainsi qu'hier, le public apprécia comme il convenait le film détaillant les plus beaux sites de la Catalogne.

*Pathé Journal* qui donne cette semaine une série de photographies sur le match de football rugby entre le Havre Athletic Club et le Stade Nantais pour le championnat de France, particulièrement intéressant.

Quelques comédies humoristiques complètent dignement ce spectacle, auquel tous les vrais amateurs de beaux drames cinématographiques se rendront avec cet empressement coutumier.

Un élève à l'orchestre de M. Paul Gallon, pour la bonne exécution des morceaux adaptés fort habilement aux films nouveaux.

— Je ne le veux pas. Ce serait dangereux... pour... pour moi... pour... (elle s'arrête, puis sourdement) pour d'autres.

— Ou pourra-t-elle vous voir? vous remerciez?

— Non, non, non, nous verrons plus? — Jamais.

— Voyons... Ce n'est pas possible! Après l'immense service que vous nous avez rendu...

— Le service... il est encore plus pour nous... oui... pour nous.

— Comment?

— Le bien fait à l'innocent racheté un peu le mal qu'il a fallu faire aux coupables.

Delchaume saisit le poignet de la jeune Russe, l'entraîna.

Dans le salon voisin, où ils entrèrent, il dit et referma la porte, une clarté vague régnait, filtrée par le store d'une glace sans tain.

Raymond n'en voulut pas d'autre, ne toucha pas les boutons électriques.

Il referma la porte. Puis, serrant le poignet de Katherine, qu'il n'avait pas lâché: — Comment cela s'est-il fait?... dites?... Quoi?... — Dans le transsibérien?... Les mots se formulèrent à peine. Tous les deux tremblaient. Dans les demi-ténèbres, Delchaume ne voyait que le regard sauvage, les yeux noirs ou s'allumaient de rouges phosphorescents.

— Ah!... répéta-t-elle, le transsibérien... L'accent fut si étrange que Delchaume eut un soubri d'horreur: — Taisez-vous!... murmura-t-elle.

Il sentit qu'elle tremblait plus fort. Il lui saisit l'autre bras.

— Parlez, Katherine... J'ai failli être des vôtres... Rappelez-vous... à la Petite-Barrerie... Vous savez maintenant que ce n'était pas moi le traître...

De la tête aux pieds, elle frémit comme l'arbre sous un coup de hache.

— Oui... oh! oui... je le sais.

— Alors... Ce que les vôtres ont accompli de fait, je l'ai accompli d'intention. J'en prends ma part...

Elle se débattit, convulsive, lui arracha ses mains.

— Votre part!... Ah! vous ne savez pas de quoi vous parlez...

Sur la tête du jeune homme, les racines des cheveux furent comme des pointes d'aiguilles dressées. Sa nuque se glaça tandis qu'il écoutait encore la voix de la femme: — Vous n'avez pas entendu le cri... le dernier... Vous n'avez pas vu quand celui qui vous appelle... Ah! votre nom vous deviendrait odieux... ne serait plus que l'écho... cet écho-là!

— Mais, chuchota-t-il... Vous n'étiez pas là-bas... Vous n'étiez pas dans ce train...

— J'étais ailleurs... j'étais... Elle chancela. Il la retint. Mais Katherine, tout de suite, avec une farouche reprise d'énergie: — Laissez-moi partir... Vous voyez bien qu'il le faut!... Sans l'enfant, nul ne pourrait dire qu'il m'a vue. Ramenez l'enfant à sa mère... un pré!... J'ai choisi le soir... mille précautions... Maintenant, de grâce, laissez-moi. Si l'on me prenait...

— Je ne le veux pas. Ce serait dangereux... pour... pour moi... pour... (elle s'arrête, puis sourdement) pour d'autres.

— Ou pourra-t-elle vous voir? vous remerciez?

— Non, non, non, nous verrons plus? — Jamais.

— Voyons... Ce n'est pas possible! Après l'immense service que vous nous avez rendu...

— Le service... il est encore plus pour nous... oui... pour nous.

— Comment?

— Le bien fait à l'innocent racheté un peu le mal qu'il a fallu faire aux coupables.

Delchaume saisit le poignet de la jeune Russe, l'entraîna.

Dans le salon voisin, où ils entrèrent, il dit et referma la porte, une clarté vague régnait, filtrée par le store d'une glace sans tain.

Raymond n'en voulut pas d'autre, ne toucha pas les boutons électriques.

Il referma la porte. Puis, serrant le poignet de Katherine, qu'il n'avait pas lâché: — Comment cela s'est-il fait?... dites?... Quoi?... — Dans le transsibérien?... Les mots se formulèrent à peine. Tous les deux tremblaient. Dans les demi-ténèbres, Delchaume ne voyait que le regard sauvage, les yeux noirs ou s'allumaient de rouges phosphorescents.

— Ah!... répéta-t-elle, le transsibérien... L'accent fut si étrange que Delchaume eut un soubri d'horreur: — Taisez-vous!... murmura-t-elle.

Il sentit qu'elle tremblait plus fort. Il lui saisit l'autre bras.

— Parlez, Katherine... J'ai failli être des vôtres... Rappelez-vous... à la Petite-Barrerie... Vous savez maintenant que ce n'était pas moi le traître...

De la tête aux pieds, elle frémit comme l'arbre sous un coup de hache.

— Oui... oh! oui... je le sais.

— Alors... Ce que les vôtres ont accompli de fait, je l'ai accompli d'intention. J'en prends ma part...

Elle se débattit, convulsive, lui arracha ses mains.

— Votre part!... Ah! vous ne savez pas de quoi vous parlez...

Sur la tête du jeune homme, les racines des cheveux furent comme des pointes d'aiguilles dressées. Sa nuque se glaça tandis qu'il écoutait encore la voix de la femme: — Vous n'avez pas entendu le cri... le dernier... Vous n'avez pas vu quand celui qui vous appelle... Ah! votre nom vous deviendrait odieux... ne serait plus que l'écho... cet écho-là!

— Mais, chuchota-t-il... Vous n'étiez pas là-bas... Vous n'étiez pas dans ce train...

— J'étais ailleurs... j'étais... Elle chancela. Il la retint. Mais Katherine, tout de suite, avec une farouche reprise d'énergie: — Laissez-moi partir... Vous voyez bien qu'il le faut!... Sans l'enfant, nul ne pourrait dire qu'il m'a vue. Ramenez l'enfant à sa mère... un pré!... J'ai choisi le soir... mille précautions... Maintenant, de grâce, laissez-moi. Si l'on me prenait...

— Je ne le veux pas. Ce serait dangereux... pour... pour moi... pour... (elle s'arrête, puis sourdement) pour d'autres.

— Ou pourra-t-elle vous voir? vous remerciez?

— Non, non, non, nous verrons plus? — Jamais.

— Voyons... Ce n'est pas possible! Après l'immense service que vous nous avez rendu...

— Le service... il est encore plus pour nous... oui... pour nous.

— Comment?

— Le bien fait à l'innocent racheté un peu le mal qu'il a fallu faire aux coupables.

Delchaume saisit le poignet de la jeune Russe, l'entraîna.

Dans le salon voisin, où ils entrèrent, il dit et referma la porte, une clarté vague régnait, filtrée par le store d'une glace sans tain.

Raymond n'en voulut pas d'autre, ne toucha pas les boutons électriques.

Il referma la porte. Puis, serrant le poignet de Katherine, qu'il n'avait pas lâché: — Comment cela s'est-il fait?... dites?... Quoi?... — Dans le transsibérien?... Les mots se formulèrent à peine. Tous les deux tremblaient. Dans les demi-ténèbres, Delchaume ne voyait que le regard sauvage, les yeux noirs ou s'allumaient de rouges phosphorescents.

— Ah!... répéta-t-elle, le transsibérien... L'accent fut si étrange que Delchaume eut un soubri d'horreur: — Taisez-vous!... murmura-t-elle.

Il sentit qu'elle tremblait plus fort. Il lui saisit l'autre bras.

— Parlez, Katherine... J'ai failli être des vôtres... Rappelez-vous... à la Petite-Barrerie... Vous savez maintenant que ce n'était pas moi le traître...

De la tête aux pieds, elle frémit comme l'arbre sous un coup de hache.

— Oui... oh! oui... je le sais.

— Alors... Ce que les vôtres ont accompli de fait, je l'ai accompli d'intention. J'en prends ma part...

Elle se débattit, convulsive, lui arracha ses mains.

— Votre part!... Ah! vous ne savez pas de quoi vous parlez...

Sur la tête du jeune homme, les racines des cheveux furent comme des pointes d'aiguilles dressées. Sa nuque se glaça tandis qu'il écoutait encore la voix de la femme: — Vous n'avez pas entendu le cri... le dernier... Vous n'avez pas vu quand celui qui vous appelle... Ah! votre nom vous deviendrait odieux... ne serait plus que l'écho... cet écho-là!

— Mais, chuchota-t-il... Vous n'étiez pas là-bas... Vous n'étiez pas dans ce train...

— J'étais ailleurs... j'étais... Elle chancela. Il la retint. Mais Katherine, tout de suite, avec une farouche reprise d'énergie: — Laissez-moi partir... Vous voyez bien qu'il le faut!... Sans l'enfant, nul ne pourrait dire qu'il m'a vue. Ramenez l'enfant à sa mère... un pré!... J'ai choisi le soir... mille précautions... Maintenant, de grâce, laissez-moi. Si l'on me prenait...

— Je ne le veux pas. Ce serait dangereux... pour... pour moi... pour... (elle s'arrête, puis sourdement) pour d'autres.

— Ou pourra-t-elle vous voir? vous remerciez?

— Non, non, non, nous verrons plus? — Jamais.

— Voyons... Ce n'est pas possible! Après l'immense service que vous nous avez rendu...

— Le service... il est encore plus pour nous... oui... pour nous.

— Comment?

— Le bien fait à l'innocent racheté un peu le mal qu'il a fallu faire aux coupables.

Delchaume saisit le poignet de la jeune Russe, l'entraîna.

Dans le salon voisin, où ils entrèrent, il dit et referma la porte, une clarté vague régnait, filtrée par le store d'une glace sans tain.

Raymond n'en voulut pas d'autre, ne toucha pas les boutons électriques.

Il referma la porte. Puis, serrant le poignet de Katherine, qu'il n'avait pas lâché: — Comment cela s'est-il fait?... dites?... Quoi?... — Dans le transsibérien?... Les mots se formulèrent à peine. Tous les deux tremblaient. Dans les demi-ténèbres, Delchaume ne voyait que le regard sauvage, les yeux noirs ou s'allumaient de rouges phosphorescents.

— Ah!... répéta-t-elle, le transsibérien... L'accent fut si étrange que Delchaume eut un soubri d'horreur: — Taisez-vous!... murmura-t-elle.

Il sentit qu'elle tremblait plus fort. Il lui saisit l'autre bras.

— Parlez, Katherine... J'ai failli être des vôtres... Rappelez-vous... à la Petite-Barrerie... Vous savez maintenant que ce n'était pas moi le traître...

De la tête aux pieds, elle frémit comme l'arbre sous un coup de hache.

— Oui... oh! oui... je le sais.

— Alors... Ce que les vôtres ont accompli de fait, je l'ai accompli d'intention. J'en prends ma part...

Elle se débattit, convulsive, lui arracha ses mains.

— Votre part!... Ah! vous ne savez pas de quoi vous parlez...

Sur la tête du jeune homme, les racines des cheveux furent comme des pointes d'aiguilles dressées. Sa nuque se glaça tandis qu'il écoutait encore la voix de la femme: — Vous n'avez pas entendu le cri... le dernier... Vous n'avez pas vu quand celui qui vous appelle... Ah! votre nom vous deviendrait odieux... ne serait plus que l'écho... cet écho-là!

— Mais, chuchota-t-il... Vous n'étiez pas là-bas... Vous n'étiez pas dans ce train...

— J'étais ailleurs... j'étais... Elle chancela. Il la retint. Mais Katherine, tout de suite, avec une farouche reprise d'énergie: — Laissez-moi partir... Vous voyez bien qu'il le faut!... Sans l'enfant, nul ne pourrait dire qu'il m'a vue. Ramenez l'enfant à sa mère... un pré!... J'ai choisi le soir... mille précautions... Maintenant, de grâce, laissez-moi. Si l'on me prenait...

— Je ne le veux pas. Ce serait dangereux... pour... pour moi... pour... (elle s'arrête, puis sourdement) pour d'autres.

— Ou pourra-t-elle vous voir? vous remerciez?

— Non, non, non, nous verrons plus? — Jamais.

— Voyons... Ce n'est pas possible! Après l'immense service que vous nous avez rendu...

— Le service... il est encore plus pour nous... oui... pour nous.

— Comment?

— Le bien fait à l'innocent racheté un peu le mal qu'il a fallu faire aux coupables.

Delchaume saisit le poignet de la jeune Russe, l'entraîna.

Dans le salon voisin, où ils entrèrent, il dit et referma la porte, une clarté vague régnait, filtrée par le store d'une glace sans tain.

Raymond n'en voulut pas d'autre, ne toucha pas les boutons électriques.

Il referma la porte. Puis, serrant le poignet de Katherine, qu'il n'avait pas lâché: — Comment cela s'est-il fait?... dites?... Quoi?... — Dans le transsibérien?... Les mots se formulèrent à peine. Tous les deux tremblaient. Dans les demi-ténèbres, Delchaume ne voyait que le regard sauvage, les yeux noirs ou s'allumaient de rouges phosphorescents.

— Ah!... répéta-t-elle, le transsibérien... L'accent fut si étrange que Delchaume eut un soubri d'horreur: — Taisez-vous!... murmura-t-elle.

## Folies-Bergère

La joyeuse, spirituelle et amusante revue locale *A LA GARE!* poursuit sa glorieuse carrière. Elle est enrichie de nouvelles scènes qui applaudissent chaleureusement l'élegant public qui, chaque soir, se presse dans la coquette salle de la rue Frédéric-Lemaître.

Toutefois, à ajouter que les anciennes scènes obtiennent leur succès habituel et que l'apothéose provoque toujours l'enthousiasme.

## GRAND CINÉMA GAUMONT

Aujourd'hui mercredi 4 mars, à 8 heures 3/4

Programme sensationnel!!! Les deux derniers succès du Cinématographe.

**LES TROIS OMBRES**

ET

**LE DIAMANT DU SÉNÉCHAL**

deux grands films de la série artistique « Gaumont ».

Ce programme, hors série, sera complété par:

**LE TANGO**

Document d'actualité

**La Leçon d'Amour**, délicieuse comédie sentimentale.

**Comment Jerry dompta sa Belle-Mère** (comique).

**Les Actualisés Gaumont**, etc., etc.

A partir du 6 mars, le succès mondial *Le Roman d'un Mousse*, Cinéma-drame hors série en 4 parties et 125 tableaux.

La direction ne saurait trop recommander de prendre ses places en location. (Télé. 15.31)

## Fête de Bienfaisance de Fantasio

La société Fantasio organise pour dimanche prochain, salle de la Lyre Havraise, une grande soirée de gala qui sera donnée au profit de l'œuvre Havraise des Colonies Scolaires de Vacances.

L'attrait de cette matinée se recommande par la variété et le choix de son programme, qui outre la partie concertante assurée par MM. Robert Huet, K. Derys, Emile Sard, Monty, le chanteur populaire Fred Sinot, Mlle G. C., Pierrette Demay et Suz. Huet, pianiste, suivie de la *St-Ligène*, la désopilante comédie de Rodette et Barry, comportera une partie dansante, terminée par une tonnelle d'intermède de garage; Règlement du grand jeu de l'échec; nombreux et nombreux lots dont un superbe couvert offert par M. le Maire de la Ville du Havre.

Prix ordinaire des places.

Location ouverte chez M. Desforges, 45, rue Thiers.

## Bulletin des Sociétés

**Société Mutuelle de Prévoyance des Employés de Commerce**, au siège social, 8, rue Caligny. — Téléphone n° 220.

Mardi 4 courant, Réunion du Conseil d'Administration.

**Cours Techniques Commerciaux**

**Cours du Mercredi**

ALLEMANS (Prof. M. Fritz). — 2<sup>e</sup> année, de 8 h. 1/2 à 9 h. 1/2; 3<sup>e</sup> année, de 9 h. 1/2 à 10 h. 1/2.

DRON COMMERCIAL (Prof. M. Eude, Avocat). — 1<sup>re</sup> année, de 8 h. 1/2 à 9 h. 1/2; 2<sup>e</sup> année, de 9 h. 1/2 à 10 h. 1/2 (tous les jours de 10 h. à 11 h.).

Publicité. — De 9 h. 1/2 à 10 h. 1/2.

**Association des Anciens Elèves de l'École Supérieure de Commerce**. — Séance de Plénière. — M. Gustave Alexandre, secrétaire et M. Louis de la Roche, trésorier, ont eu lieu, le 27 février, au siège social, 59, rue de la République, les travaux de la séance. — M. de la Roche a lu un rapport sur les travaux de la commission de la recherche de places. Les conclusions de ce rapport ont été adoptées. — M. de la Roche a lu un rapport sur les travaux de la commission de la recherche de places. Les conclusions de ce rapport ont été adoptées.

**Société Franklin de Secours mutuels**. — MM. les membres du Conseil d'Administration ont pris séance le 27 février, au siège social, 59, rue de la République, à 8 h. 1/2 du soir, au siège de la Société.

**La Flotte**. — Les sociétaires présents au Havre sont priés d'assister à l'assemblée générale, qui aura lieu aujourd'hui mercredi, à l'Hôtel de Ville, salle A, à 8 h. 1/2 du soir.

Ordre du jour: Paiement des cotisations; lecture du procès-verbal de la dernière réunion; appel nominal; adhésions de nouveaux adhérents; correspondance; tombola; questions diverses.

Le Conseil d'Administration fait un pressant appel aux camarades pour assister nombreux à cette réunion, à la prochaine réunion de Bureau.

**Sauveteurs-Ambulanciers de la Seine-Inférieure**. — Demain jeudi, de 8 h. 1/2 à 10 heures du soir, au Cercle Franklin, conférence et cours théorique et pratique de premiers soins d'urgence, par M. le docteur Hamonet.

Sujet traité: *Les Crachements de sang, les hémoptysies*.

« Sébastopol » (Anciens du 75). — Réunion mensuelle demain jeudi, à 8 h. 3/4, à l'Hôtel de Ville (salle A).

Ordre du jour: Distribution des cartes pour l'année 1914-15 et des cartes de réduction des Nouvelles Galeries, lris, banquet annuel. Questions et propositions diverses.

**La Branche de Gel** (Société chorale mixte). Siège social, 1, rue Lemaître. — Ce soir, à 8 h. 3/4, très précises, cours de solfège et de chant.

**Société Amicale des Enfants de la Manche**. — Mme Nicollot, présidente des fêtes, prie les sociétaires qui sont en possession de chales ou tabliers normands, cotifs, etc., de les faire parvenir dans le plus bref délai, chez Mme Ambroise, 69, rue Thiers, le matin.

**Association Sportive Fraternelle Bellanger**. — Jeudi, 5 courant, à 8 h. 3/4, au siège social, réunion générale. — Ordre du jour: Cotisations; Assurances; inscriptions aux coupes; Communications de secrétaires.

Les joueurs qui ne se sont pas encore fait assurer sont priés d'apporter leur prime d'assurance, soit: 1 fr. 80.

**Association Lyrique Montivilleuse**. — Résultat de dimanche dernier: L'ALM (1) est battu par l'AS Harfleuraise (2) par 2 buts à 1, sur le terrain de cette dernière.

L'ALM demande match, sur son terrain, avec l'équipe de 2<sup>e</sup> série, pour le dimanche 8 mars. Ecrite à: Julien Lebas, école communale de garçons, Montivilleuse.

**Football Rugby**

Nous rappelons à tous les membres du Havre Rugby Club que la réunion générale mensuelle aura lieu ce soir, à 9 heures, à la Grande Taverne, 1<sup>er</sup> étage.

A cette réunion, une question de la plus grande importance y sera discutée; c'est pourquoi la présence de chacun des membres est absolument nécessaire.

Ce soir mercredi, entraînement sur 4 kilomètres. Rendez-vous à 8 h. 1/3, au vestiaire Lolo.

Demain, à 9 heures, réunion de la Commission à la Grande Taverne.

**Union Fédérale de Tir des Gymnastes du Havre et de l'Ardennois**

Tir de 1914

3<sup>e</sup> Division et tirs préparatoires des conscrits, les dimanches 8, 15, 22 et 29 mars, 5 et 19 avril, de 8 heures à 11 h. 1/2, au local de l'Union Fraternelle, rue Leleuxville, 12.

Pupilles de 12 à 14 ans, les dimanches 26 avril, 3 et 10 mai, de 8 heures à 11 h. 1/2, même local.

Tirs à longue distance, au Hoc, pour les divisions supérieure, première et deuxième et la division spéciale des conscrits.

Dimanche 17 mai, de 7 heures à 12 heures.

Jeu de 21 mai, de 10 heures à 12 heures (arrêt de 12 h. 30 à 13 h. 30).

Dimanche 21 mai, de 13 heures à 18 heures.

Dimanche 24 juin, de 7 heures à 11 h. 30.

Dimanche 21 juin, de 10 h. 30 à 17 h. 30 (arrêt de 12 h. 30 à 13 h. 30).

Dimanche 12 juillet, de 8 h. 30 à 10 h. 15.

**Cours de Topographie et d'Hygiène**, Hôtel de Ville, salle A, les vendredis 5 juin, samedi 13 juin, jeudi 19 juin et vendredi 26 juin.

Sont désignés de service pour le 8 mars, MM. Lejard, Trocquet, Godefroy et Milice.

**Aviron**

**Club Nautique Havrais**. — La réunion mensuelle aura lieu le jeudi 5 courant, au Café du Poste, près les Musées, à 9 heures précises du soir.

Ordre du jour: Lecture du procès-verbal; Admission de nouveaux membres; Paiement des cotisations; Remise des cartes de sociétaire; Règlement du grand jeu de l'échec; Questions diverses.

Il est rappelé aux intéressés que d'importantes questions de règlement devant être discutées à cette réunion, les sociétaires manquants n'auront nullement le droit de les discuter par la suite, et devront s'y conformer strictement.

**Cyclisme**

**Club Touriste Havrais**. — Demain jeudi, 5 courant, réunion de bureau à 9 heures précises au siège social.

Sont convoqués: MM. Anzu, Duménil, Fontaine, Cogard, Nordet, Arpaon, Bazin.

Vendredi 6 courant, réunion générale à 9 heures précises au siège social, 59, rue Thiers.

Les membres sont priés d'y assister.

Ordre du jour: Admissions; cotisations; sortie du 15 mars; questions diverses.

Les jeunes gens désirant faire partie de la Société sont priés d'assister à cette réunion.

## La Fraternelle Lyrique

Perception des cotisations demain jeudi, de 10 heures à 11 h. 1/2, Cercle Franklin, salle 5.

## Cercle d'Etudes Musicales

Ce soir, à 8 h. 45 très précises, répétition générale. Présence indispensable. Prière d'être exact.

## Cercle Musical Havrais

Répétition générale ce soir, à 8 h. 45. Concert. Présence obligatoire.

## CRÈME SIMON

POUR LES SOINS DE LA PEAU

## Bulletin des Sports

**Union Fédérale de Tir des Gymnastes du Havre et de l'Ardennois**

Tir de 1914

3<sup>e</sup> Division et tirs préparatoires des conscrits, les dimanches 8, 15, 22 et 29 mars, 5 et 19 avril, de 8 heures à 11 h. 1/2, au local de l'Union Fraternelle, rue Leleuxville, 12.

Pupilles de 12 à 14 ans, les dimanches 26 avril, 3 et 10 mai, de 8 heures à 11 h. 1/2, même local.

Tirs à longue distance, au Hoc, pour les divisions supérieure, première et deuxième et la division spéciale des conscrits.

Dimanche 17 mai, de 7 heures à 12 heures.

Jeu de 21 mai, de 10 heures à 12 heures (arrêt de 12 h. 30 à 13 h. 30).

Dimanche 21 mai, de 13 heures à 18 heures.

Dimanche 24 juin, de 7 heures à 11 h. 30.

Dimanche 21 juin, de 10 h. 30 à 17 h. 30 (arrêt de 12 h. 30 à 13 h. 30).

Dimanche 12 juillet, de 8 h. 30 à 10 h. 15.

**Cours de Topographie**

me faite qui le rend coupable du délit de...
Il est condamné à 50 francs d'amende.

POUR OBTENIR LE DIVORCE

Pour avoir un juste motif de demander le divorce aux torts de son mari, Mme Turmel n'a rien trouvé de mieux que de dénoncer un vol commis par ce dernier...

On n'a pu arriver à l'établir. Tout ce que l'on a su, c'est que le 16 février, un sieur Fortin vint trouver chez lui son camarade Louis-Gabriel Menard...

Fortin a dû cesser tout travail pendant trois semaines à la suite des blessures qu'il avait reçues.

Il appartenait à Mme R... Il disparut dans la nuit du 3 au 4 janvier. Or, ce dernier jour, Mme R... aperçut une jeune fille qui essayait de vendre une petite boîte de lapin...

Angammarc, auteur du vol, fera un mois de prison.

Victor Postie, 48 ans, journalier, vole 2 kil. 700 de café aux Docks le 28 février dernier. Mais le gardien Barth n'est pas là pour rien.

Postie récolte deux mois de prison.

Joseph-Camille Vincent, 40 ans, a volé 2 kil. 500 de café au hangar Y.

Yves Feigeant, 36 ans, quand il est ivre, trouve les agents du Havre infiniment supérieurs à ceux de Gravelle.

Enfin la veuve Vanchel sortant de prison, où elle venait de purger une peine pour ivresse publique, a joyeusement été son retour à la liberté et, complètement ivre, s'est fait ramasser par les agents.

LES PILULES PINK guérissent la dyspepsie. Elles la guérissent en débarrassant le sang des impuretés qui l'ont affaibli et en régulant le fonctionnement des organes digestifs.

LES PILULES PINK guérissent la dyspepsie. Elles la guérissent en débarrassant le sang des impuretés qui l'ont affaibli et en régulant le fonctionnement des organes digestifs.

LES PILULES PINK guérissent la dyspepsie. Elles la guérissent en débarrassant le sang des impuretés qui l'ont affaibli et en régulant le fonctionnement des organes digestifs.

LES PILULES PINK guérissent la dyspepsie. Elles la guérissent en débarrassant le sang des impuretés qui l'ont affaibli et en régulant le fonctionnement des organes digestifs.

LES PILULES PINK guérissent la dyspepsie. Elles la guérissent en débarrassant le sang des impuretés qui l'ont affaibli et en régulant le fonctionnement des organes digestifs.

LES PILULES PINK guérissent la dyspepsie. Elles la guérissent en débarrassant le sang des impuretés qui l'ont affaibli et en régulant le fonctionnement des organes digestifs.

LES PILULES PINK guérissent la dyspepsie. Elles la guérissent en débarrassant le sang des impuretés qui l'ont affaibli et en régulant le fonctionnement des organes digestifs.

LES PILULES PINK guérissent la dyspepsie. Elles la guérissent en débarrassant le sang des impuretés qui l'ont affaibli et en régulant le fonctionnement des organes digestifs.

LES PILULES PINK guérissent la dyspepsie. Elles la guérissent en débarrassant le sang des impuretés qui l'ont affaibli et en régulant le fonctionnement des organes digestifs.

Varlan, pensant que cet outil devait provenir de chez lui, compta son matériel et constata la disparition de l'outil. La valeur de la pioche étant de 7 francs, il porta plainte contre son ancien ouvrier...

Grève des Terrassiers. — Une quarantaine de terrassiers travaillant à Gravelle, pour le compte de l'entrepreneur Thureau et Morel, ont abandonné leur travail hier matin.

Conseil municipal. — Dimanche dernier, à neuf heures du matin, le Conseil municipal de Gonfreville-l'Orcher s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de M. Henri Chapel, maire.

Subventions des communes environnantes pour l'école de Gravelle. — Dans une précédente séance et à propos du manque de place aux écoles de Gournay, M. Chapel avait fait observer qu'un certain nombre d'écoles fréquentées par les enfants de communes environnantes, le Conseil avait, en conséquence, décidé de faire payer aux communes en question une subvention de 2 fr. par enfant.

Commencement des travaux de réparation de l'école de Gravelle. — M. Chapel a fait connaître qu'il y a des places disponibles à ses écoles et prie les parents d'y envoyer leurs enfants.

Boisbeo. — Samedi soir, au cours d'un banquet annuel présidé par quatre-vingt convives, M. Jules Budin, président de l'Amicale laïque, a remis les palmes en diamant et un objet d'art à M. Adrien Fontaine, directeur de l'école de cette Société.

Boisbeo. — Samedi soir, au cours d'un banquet annuel présidé par quatre-vingt convives, M. Jules Budin, président de l'Amicale laïque, a remis les palmes en diamant et un objet d'art à M. Adrien Fontaine, directeur de l'école de cette Société.

Boisbeo. — Samedi soir, au cours d'un banquet annuel présidé par quatre-vingt convives, M. Jules Budin, président de l'Amicale laïque, a remis les palmes en diamant et un objet d'art à M. Adrien Fontaine, directeur de l'école de cette Société.

Boisbeo. — Samedi soir, au cours d'un banquet annuel présidé par quatre-vingt convives, M. Jules Budin, président de l'Amicale laïque, a remis les palmes en diamant et un objet d'art à M. Adrien Fontaine, directeur de l'école de cette Société.

Boisbeo. — Samedi soir, au cours d'un banquet annuel présidé par quatre-vingt convives, M. Jules Budin, président de l'Amicale laïque, a remis les palmes en diamant et un objet d'art à M. Adrien Fontaine, directeur de l'école de cette Société.

Boisbeo. — Samedi soir, au cours d'un banquet annuel présidé par quatre-vingt convives, M. Jules Budin, président de l'Amicale laïque, a remis les palmes en diamant et un objet d'art à M. Adrien Fontaine, directeur de l'école de cette Société.

Boisbeo. — Samedi soir, au cours d'un banquet annuel présidé par quatre-vingt convives, M. Jules Budin, président de l'Amicale laïque, a remis les palmes en diamant et un objet d'art à M. Adrien Fontaine, directeur de l'école de cette Société.

Boisbeo. — Samedi soir, au cours d'un banquet annuel présidé par quatre-vingt convives, M. Jules Budin, président de l'Amicale laïque, a remis les palmes en diamant et un objet d'art à M. Adrien Fontaine, directeur de l'école de cette Société.

Boisbeo. — Samedi soir, au cours d'un banquet annuel présidé par quatre-vingt convives, M. Jules Budin, président de l'Amicale laïque, a remis les palmes en diamant et un objet d'art à M. Adrien Fontaine, directeur de l'école de cette Société.

Boisbeo. — Samedi soir, au cours d'un banquet annuel présidé par quatre-vingt convives, M. Jules Budin, président de l'Amicale laïque, a remis les palmes en diamant et un objet d'art à M. Adrien Fontaine, directeur de l'école de cette Société.

Boisbeo. — Samedi soir, au cours d'un banquet annuel présidé par quatre-vingt convives, M. Jules Budin, président de l'Amicale laïque, a remis les palmes en diamant et un objet d'art à M. Adrien Fontaine, directeur de l'école de cette Société.

Boisbeo. — Samedi soir, au cours d'un banquet annuel présidé par quatre-vingt convives, M. Jules Budin, président de l'Amicale laïque, a remis les palmes en diamant et un objet d'art à M. Adrien Fontaine, directeur de l'école de cette Société.

Boisbeo. — Samedi soir, au cours d'un banquet annuel présidé par quatre-vingt convives, M. Jules Budin, président de l'Amicale laïque, a remis les palmes en diamant et un objet d'art à M. Adrien Fontaine, directeur de l'école de cette Société.

Boisbeo. — Samedi soir, au cours d'un banquet annuel présidé par quatre-vingt convives, M. Jules Budin, président de l'Amicale laïque, a remis les palmes en diamant et un objet d'art à M. Adrien Fontaine, directeur de l'école de cette Société.

Boisbeo. — Samedi soir, au cours d'un banquet annuel présidé par quatre-vingt convives, M. Jules Budin, président de l'Amicale laïque, a remis les palmes en diamant et un objet d'art à M. Adrien Fontaine, directeur de l'école de cette Société.

Boisbeo. — Samedi soir, au cours d'un banquet annuel présidé par quatre-vingt convives, M. Jules Budin, président de l'Amicale laïque, a remis les palmes en diamant et un objet d'art à M. Adrien Fontaine, directeur de l'école de cette Société.

Boisbeo. — Samedi soir, au cours d'un banquet annuel présidé par quatre-vingt convives, M. Jules Budin, président de l'Amicale laïque, a remis les palmes en diamant et un objet d'art à M. Adrien Fontaine, directeur de l'école de cette Société.

Boisbeo. — Samedi soir, au cours d'un banquet annuel présidé par quatre-vingt convives, M. Jules Budin, président de l'Amicale laïque, a remis les palmes en diamant et un objet d'art à M. Adrien Fontaine, directeur de l'école de cette Société.

Conférence. — Un public assez nombreux que choisit souvent à l'occasion de la séance faite dimanche, à la Salle des Fêtes de Saint-Romain, sous les auspices de la Société d'Education populaire du canton, par M. Wallet, capitaine au long-cours.

Cette conférence était présidée par M. Richard Rouyer, juge de paix du canton de Saint-Romain, officier d'Académie, aux côtés duquel nous avons noté la présence de M. Carrey-Fossat, le distingué président de la Société d'Education; M. Legendre, agent-voyer cantonal; MM. Pruvost et Lavasseur, trésorier et secrétaire de la Société d'Education; Legendre, président de la Ligue de l'Enseignement à Saucy, etc.

Avant de présenter le conférencier, M. Rouyer a adressé publiquement au nom de la Société d'Education, ses félicitations à MM. Pruvost et Carrey-Fossat, dont les discours ont été très applaudis et ont été l'objet de vives discussions.

En terminant, M. Rouyer remercia chaleureusement M. Wallet, au nom de la Société d'Education populaire, pour sa conférence si scientifique.

Boisbeo. — Samedi soir, au cours d'un banquet annuel présidé par quatre-vingt convives, M. Jules Budin, président de l'Amicale laïque, a remis les palmes en diamant et un objet d'art à M. Adrien Fontaine, directeur de l'école de cette Société.

Boisbeo. — Samedi soir, au cours d'un banquet annuel présidé par quatre-vingt convives, M. Jules Budin, président de l'Amicale laïque, a remis les palmes en diamant et un objet d'art à M. Adrien Fontaine, directeur de l'école de cette Société.

Boisbeo. — Samedi soir, au cours d'un banquet annuel présidé par quatre-vingt convives, M. Jules Budin, président de l'Amicale laïque, a remis les palmes en diamant et un objet d'art à M. Adrien Fontaine, directeur de l'école de cette Société.

Boisbeo. — Samedi soir, au cours d'un banquet annuel présidé par quatre-vingt convives, M. Jules Budin, président de l'Amicale laïque, a remis les palmes en diamant et un objet d'art à M. Adrien Fontaine, directeur de l'école de cette Société.

Boisbeo. — Samedi soir, au cours d'un banquet annuel présidé par quatre-vingt convives, M. Jules Budin, président de l'Amicale laïque, a remis les palmes en diamant et un objet d'art à M. Adrien Fontaine, directeur de l'école de cette Société.

Boisbeo. — Samedi soir, au cours d'un banquet annuel présidé par quatre-vingt convives, M. Jules Budin, président de l'Amicale laïque, a remis les palmes en diamant et un objet d'art à M. Adrien Fontaine, directeur de l'école de cette Société.

Boisbeo. — Samedi soir, au cours d'un banquet annuel présidé par quatre-vingt convives, M. Jules Budin, président de l'Amicale laïque, a remis les palmes en diamant et un objet d'art à M. Adrien Fontaine, directeur de l'école de cette Société.

Boisbeo. — Samedi soir, au cours d'un banquet annuel présidé par quatre-vingt convives, M. Jules Budin, président de l'Amicale laïque, a remis les palmes en diamant et un objet d'art à M. Adrien Fontaine, directeur de l'école de cette Société.

Boisbeo. — Samedi soir, au cours d'un banquet annuel présidé par quatre-vingt convives, M. Jules Budin, président de l'Amicale laïque, a remis les palmes en diamant et un objet d'art à M. Adrien Fontaine, directeur de l'école de cette Société.

Boisbeo. — Samedi soir, au cours d'un banquet annuel présidé par quatre-vingt convives, M. Jules Budin, président de l'Amicale laïque, a remis les palmes en diamant et un objet d'art à M. Adrien Fontaine, directeur de l'école de cette Société.

Boisbeo. — Samedi soir, au cours d'un banquet annuel présidé par quatre-vingt convives, M. Jules Budin, président de l'Amicale laïque, a remis les palmes en diamant et un objet d'art à M. Adrien Fontaine, directeur de l'école de cette Société.

Boisbeo. — Samedi soir, au cours d'un banquet annuel présidé par quatre-vingt convives, M. Jules Budin, président de l'Amicale laïque, a remis les palmes en diamant et un objet d'art à M. Adrien Fontaine, directeur de l'école de cette Société.

Boisbeo. — Samedi soir, au cours d'un banquet annuel présidé par quatre-vingt convives, M. Jules Budin, président de l'Amicale laïque, a remis les palmes en diamant et un objet d'art à M. Adrien Fontaine, directeur de l'école de cette Société.

Boisbeo. — Samedi soir, au cours d'un banquet annuel présidé par quatre-vingt convives, M. Jules Budin, président de l'Amicale laïque, a remis les palmes en diamant et un objet d'art à M. Adrien Fontaine, directeur de l'école de cette Société.

Boisbeo. — Samedi soir, au cours d'un banquet annuel présidé par quatre-vingt convives, M. Jules Budin, président de l'Amicale laïque, a remis les palmes en diamant et un objet d'art à M. Adrien Fontaine, directeur de l'école de cette Société.

Boisbeo. — Samedi soir, au cours d'un banquet annuel présidé par quatre-vingt convives, M. Jules Budin, président de l'Amicale laïque, a remis les palmes en diamant et un objet d'art à M. Adrien Fontaine, directeur de l'école de cette Société.

Boisbeo. — Samedi soir, au cours d'un banquet annuel présidé par quatre-vingt convives, M. Jules Budin, président de l'Amicale laïque, a remis les palmes en diamant et un objet d'art à M. Adrien Fontaine, directeur de l'école de cette Société.

Boisbeo. — Samedi soir, au cours d'un banquet annuel présidé par quatre-vingt convives, M. Jules Budin, président de l'Amicale laïque, a remis les palmes en diamant et un objet d'art à M. Adrien Fontaine, directeur de l'école de cette Société.

Boisbeo. — Samedi soir, au cours d'un banquet annuel présidé par quatre-vingt convives, M. Jules Budin, président de l'Amicale laïque, a remis les palmes en diamant et un objet d'art à M. Adrien Fontaine, directeur de l'école de cette Société.

COURRIER IMMOBILIER

Les affaires en adjudication n'ont pas présenté grand intérêt cette semaine.

Adjudications du 23 et 28 Février 1914

Etudes du Havre et de l'Arrondissement

Table with columns: LIEUX D'ADJUDICATION, DESIGNATION, REVENUS, Mises à Prix. Includes entries for Dubosc, Palais, and Pellet.

Adjudications annoncées pour la semaine suivante

Table with columns: LIEUX D'ADJUDICATION, DESIGNATION, REVENUS, Mises à Prix. Includes entries for Palais and Dubosc.

En dehors des adjudications, il y a aussi très souvent de très bonnes occasions en affaires immobilières à traiter de gré à gré.

Les personnes qui désirent prendre part à cette adjudication doivent en faire la demande par écrit au directeur des postes et télégraphes à Rouen.

Il y a quelques années, un chimiste en travaillant dans son laboratoire avec divers produits chimiques, trouva une formule qui arrête la chute des cheveux.

Madame Henri VASSET, née Eugénie DEBARRE, décédée le mardi 3 courant, dans sa 65<sup>e</sup> année, munie des sacrements de l'Eglise.

Vous êtes prié de bien vouloir assister au convoi, service et inhumation de M<sup>me</sup> Marie-Blanche-Hermine DUMONT-MAIROIT.

Vous êtes prié d'assister au convoi, service et inhumation de M<sup>me</sup> Marie-Blanche-Hermine DUMONT-MAIROIT.

Vous êtes prié de bien vouloir assister au convoi, service et inhumation de M<sup>me</sup> Marie-Blanche-Hermine DUMONT-MAIROIT.

Vous êtes prié de bien vouloir assister au convoi, service et inhumation de M<sup>me</sup> Marie-Blanche-Hermine DUMONT-MAIROIT.

Vous êtes prié de bien vouloir assister au convoi, service et inhumation de M<sup>me</sup> Marie-Blanche-Hermine DUMONT-MAIROIT.

Vous êtes prié de bien vouloir assister au convoi, service et inhumation de M<sup>me</sup> Marie-Blanche-Hermine DUMONT-MAIROIT.

Vous êtes prié de bien vouloir assister au convoi, service et inhumation de M<sup>me</sup> Marie-Blanche-Hermine DUMONT-MAIROIT.

Vous êtes prié de bien vouloir assister au convoi, service et inhumation de M<sup>me</sup> Marie-Blanche-Hermine DUMONT-MAIROIT.

Vous êtes prié de bien vouloir assister au convoi, service et inhumation de M<sup>me</sup> Marie-Blanche-Hermine DUMONT-MAIROIT.

Vous êtes prié de bien vouloir assister au convoi, service et inhumation de M<sup>me</sup> Marie-Blanche-Hermine DUMONT-MAIROIT.

Vous êtes prié de bien vouloir assister au convoi, service et inhumation de M<sup>me</sup> Marie-Blanche-Hermine DUMONT-MAIROIT.

Vous êtes prié de bien vouloir assister au convoi, service et inhumation de M<sup>me</sup> Marie-Blanche-Hermine DUMONT-MAIROIT.

COURRIER IMMOBILIER

Les affaires en adjudication n'ont pas présenté grand intérêt cette semaine.

Adjudications du 23 et 28 Février 1914

Table with columns: LIEUX D'ADJUDICATION, DESIGNATION, REVENUS, Mises à Prix. Includes entries for Dubosc, Palais, and Pellet.

Adjudications annoncées pour la semaine suivante

Table with columns: LIEUX D'ADJUDICATION, DESIGNATION, REVENUS, Mises à Prix. Includes entries for Palais and Dubosc.

En dehors des adjudications, il y a aussi très souvent de très bonnes occasions en affaires immobilières à traiter de gré à gré.

Les personnes qui désirent prendre part à cette adjudication doivent en faire la demande par écrit au directeur des postes et télégraphes à Rouen.

Il y a quelques années, un chimiste en travaillant dans son laboratoire avec divers produits chimiques, trouva une formule qui arrête la chute des cheveux.

Madame Henri VASSET, née Eugénie DEBARRE, décédée le mardi 3 courant, dans sa 65<sup>e</sup> année, munie des sacrements de l'Eglise.

Vous êtes prié de bien vouloir assister au convoi, service et inhumation de M<sup>me</sup> Marie-Blanche-Hermine DUMONT-MAIROIT.

Vous êtes prié d'assister au convoi, service et inhumation de M<sup>me</sup> Marie-Blanche-Hermine DUMONT-MAIROIT.

Vous êtes prié de bien vouloir assister au convoi, service et inhumation de M<sup>me</sup> Marie-Blanche-Hermine DUMONT-MAIROIT.

Vous êtes prié de bien vouloir assister au convoi, service et inhumation de M<sup>me</sup> Marie-Blanche-Hermine DUMONT-MAIROIT.

Vous êtes prié de bien vouloir assister au convoi, service et inhumation de M<sup>me</sup> Marie-Blanche-Hermine DUMONT-MAIROIT.

Vous êtes prié de bien vouloir assister au convoi, service et inhumation de M<sup>me</sup> Marie-Blanche-Hermine DUMONT-MAIROIT.

Vous êtes prié de bien vouloir assister au convoi, service et inhumation de M<sup>me</sup> Marie-Blanche-Hermine DUMONT-MAIROIT.

Vous êtes prié de bien vouloir assister au convoi, service et inhumation de M<sup>me</sup> Marie-Blanche-Hermine DUMONT-MAIROIT.

Vous êtes prié de bien vouloir assister au convoi, service et inhumation de M<sup>me</sup> Marie-Blanche-Hermine DUMONT-MAIROIT.

Vous êtes prié de bien vouloir assister au convoi, service et inhumation de M<sup>me</sup> Marie-Blanche-Hermine DUMONT-MAIROIT.

Vous êtes prié de bien vouloir assister au convoi, service et inhumation de M<sup>me</sup> Marie-Blanche-Hermine DUMONT-MAIROIT.

Vous êtes prié de bien vouloir assister au convoi, service et inhumation de M<sup>me</sup> Marie-Blanche-Hermine DUMONT-MAIROIT.

Le plus Grand Choix TISSANDIER 3, Bd de Strasbourg (tel. 93) VOITURES dec. 35 fr. CYCLES COVENTRY-RADCO 165 fr. Valeur réel c. 240 fr.

A l'Imprimerie du Journal LE HAVRE 55, RUE FONTENELLE LETTRES DE MARIAGE Billets de Naissance

DÉCÈS Du 3 mars. — Louis GOUBAULT, 69 ans, somnolier, rue Joinville, 45; Emélie LEVELLÉ, épouse ZOTTARELLI, 61 ans, sans profession, rue Hélène, 122; Marie VASNIER, veuve PASGAL, 70 ans, sans profession, rue Louis-Philippe, 41; Pierre SAUVY, 78 ans, rentier, rue Denis-Poivre, 8; Jean ANGEVIN, 3 ans, rue Bourdelaux, 73; Eugénie DUVAL, veuve ANDRIEU, 77 ans, rue de Condé, 8; Emile LE REBOUR, 29 ans, commerçant, cours de la République, 111; Eugénie DEBARRE, épouse VASSET, 65 ans, sans profession, rue Voltaire, 40; Madame Marie MAIROIT, 62 ans, sans profession, rue Augustin-Normand, 31.

Spécialité de Deuil A L'ORPHELINE, 13-15, rue Thiers Deuil complet en 12 heures Sur demande, une personne intime au deuil porte à choisir à domicile TELEPHONE 98

Vous êtes prié d'assister au convoi, service et inhumation de M<sup>me</sup> Marie-Blanche-Hermine DUMONT-MAIROIT.

Vous êtes prié d'assister au convoi, service et inhumation de M<sup>me</sup> Marie-Blanche-Hermine DUMONT-MAIROIT.

Vous êtes prié d'assister au convoi, service et inhumation de M<sup>me</sup> Marie-Blanche-Hermine DUMONT-MAIROIT.

Vous êtes prié d'assister au convoi, service et inhumation de M<sup>me</sup> Marie-Blanche-Hermine DUMONT-MAIROIT.

Vous êtes prié d'assister au convoi, service et inhumation de M<sup>me</sup> Marie-Blanche-Hermine DUMONT-MAIROIT.

Vous êtes prié d'assister au convoi, service et inhumation de M<sup>me</sup> Marie-Blanche-Hermine DUMONT-MAIROIT.

Vous êtes prié d'assister au convoi, service et inhumation de M<sup>me</sup> Marie-Blanche-Hermine DUMONT-MAIROIT.

Vous êtes prié d'assister au convoi, service et inhumation de M<sup>me</sup> Marie-Blanche-Hermine DUMONT-MAIROIT.

Vous êtes prié d'assister au convoi, service et inhumation de M<sup>me</sup> Marie-Blanche-Hermine DUMONT-MAIROIT.

Vous êtes prié d'assister au convoi, service et inhumation de M<sup>me</sup> Marie-Blanche-Hermine DUMONT-MAIROIT.

Vous êtes prié d'assister au convoi, service et inhumation de M<sup>me</sup> Marie-Blanche-Hermine DUMONT-MAIROIT.

Vous êtes prié d'assister au convoi, service et inhumation de M<sup>me</sup> Marie-Blanche-Hermine DUMONT-MAIROIT.

Vous êtes prié d'assister au convoi, service et inhumation de M<sup>me</sup> Marie-Blanche-Hermine DUMONT-MAIROIT.

Vous êtes prié d'assister au convoi, service et inhumation de M<sup>me</sup> Marie-Blanche-Hermine DUMONT-MAIROIT.

CHRONIQUE RÉGIONALE Sanvic Veloc Club Sanvic. Réunion générale mercredi 4 mars, à 8 h. 45, au siège social, 4, rue de la République. Ordre du jour. — 1<sup>o</sup> Questions diverses; 2<sup>o</sup> cotisations. Les personnes désirant faire partie de la Société, sont priées d'assister à la réunion. Bléville Vets d'Habit. — M. Jean-Baptiste Aubin, âgé de 20 ans, charretier à Bléville, rue Thiers, s'est aperçu samedi matin à son réveil que la porte de l'écurie dans laquelle il couchait était ouverte. S'étant levé, il vit sa charrue, ses outils, son matériel, son gilet, sa veste, sa paire de souliers avaient disparu. Il n'avait cependant entendu aucun bruit. Estimant son préjudice à 20 francs, M. Aubin a porté plainte à la gendarmerie de Sanvic. Le même jour, M. Eugène Longueur, âgé de 38 ans, charretier chez M. Auverny, demeurant à Bléville, rue de la République, a constaté, vers six heures et demie du matin, qu'on lui avait volé dans son écurie un pantalon noir d'une valeur de cinq francs. Gravelle-Sainte-Honorine Comité Républicain Radical et Radical-Socialiste de Gravelle-Sainte-Honorine. — Les membres du Comité sont priés de se réunir le mercredi 4 mars, à 8 h. 45 du soir, salle Mouélie, 161, route Nationale. Ordre du jour. — Elections municipales; Elections cantonales; Questions diverses. Présence obligatoire. Vol. — Sur la plainte de M. Varlan, jardinier, demeurant à Gravelle, rue Lamoignon, 23, la gendarmerie a ouvert une enquête pour le fait suivant: Dimanche dernier, M. Varlan était informé par M. Meze, coiffeur, qu'un ancien ouvrier jardinier, parti depuis peu de chez lui, lui avait offert une poche neuve pour une somme de 2 francs. M. Varlan, pensant que cet outil devait provenir de chez lui, compta son matériel et constata la disparition de l'outil. La valeur de la pioche étant de 7 francs, il porta plainte contre son ancien ouvrier...

CHRONIQUE RÉGIONALE Sanvic Veloc Club Sanvic. Réunion générale mercredi 4 mars, à 8 h. 45, au siège social, 4, rue de la République. Ordre du jour. — 1<sup>o</sup> Questions diverses; 2<sup>o</sup> cotisations. Les personnes désirant faire partie de la Société, sont priées d'assister à la réunion. Bléville Vets d'Habit. — M. Jean-Baptiste Aubin, âgé de 20 ans, charretier à Bléville, rue Thiers, s'est aperçu samedi matin à son réveil que la porte de l'écurie dans laquelle il couchait était ouverte. S'étant levé, il vit sa charrue, ses outils, son matériel, son gilet, sa veste, sa paire de souliers avaient disparu. Il n'avait cependant entendu aucun bruit. Estimant son préjudice à 20 francs, M. Aubin a porté plainte à la gendarmerie de Sanvic. Le même jour, M. Eugène Longueur, âgé de 38 ans, charretier chez M. Auverny, demeurant à Bléville, rue de la République, a constaté, vers six heures et demie du matin, qu'on lui avait volé dans son écurie un pantalon noir d'une valeur de cinq francs. Gravelle-Sainte-Honorine Comité Républicain Radical et Radical-Socialiste de Gravelle-Sainte-Honorine. — Les membres du Comité sont priés de se réunir le mercredi 4 mars, à 8 h. 45 du soir, salle Mouélie, 161, route Nationale. Ordre du jour. — Elections municipales; Elections cantonales; Questions diverses. Présence obligatoire. Vol. — Sur la plainte de M. Varlan, jardinier, demeurant à Gravelle, rue Lamoignon, 23, la gendarmerie a ouvert une enquête pour le fait suivant: Dimanche dernier, M. Varlan était informé par M. Meze, coiffeur, qu'un ancien ouvrier jardinier, parti depuis peu de chez lui, lui avait offert une poche neuve pour une somme de 2 francs. M. Varlan, pensant que cet outil devait provenir de chez lui, compta son matériel et constata la disparition de l'outil. La valeur de la pioche étant de 7 francs, il porta plainte contre son ancien ouvrier...

CHRONIQUE RÉGIONALE Sanvic Veloc Club Sanvic. Réunion générale mercredi 4 mars, à 8 h. 45, au siège social, 4, rue de la République. Ordre du jour. — 1<sup>o</sup> Questions diverses; 2<sup>o</sup> cotisations. Les personnes désirant faire partie de la Société, sont priées d'assister à la réunion. Bléville Vets d'Habit. — M. Jean-Baptiste Aubin, âgé de 20 ans, charretier à Bléville, rue Thiers, s'est aperçu samedi matin à son réveil que la porte de l'écurie dans laquelle il couchait était ouverte. S'étant levé, il vit sa charrue, ses outils, son matériel, son gilet, sa veste, sa paire de souliers avaient disparu. Il n'avait cependant entendu aucun bruit. Estimant son préjudice à 20 francs, M. Aubin a porté plainte à la gendarmerie de Sanvic. Le même jour, M. Eugène Longueur, âgé de 38 ans, charretier chez M. Auverny, demeurant à Bléville, rue de la République, a constaté, vers six heures et demie du matin, qu'on lui avait volé dans son écurie un pantalon noir d'une valeur de cinq francs. Gravelle-Sainte-Honorine Comité Républicain Radical et Radical-Socialiste de Gravelle-Sainte-Honorine. — Les membres du Comité sont priés de se réunir le mercredi

Les Familles DUVAL, BORDELAIS, prient leurs amis et connaissances de vouloir bien assister au convoi, service et inhumation de Madame Veuve ANDRIEU...

Mme LEGOBIEN, sa Veuve; M. Maurice, Marcel et René LEGOBIEN, ses Enfants; Les Familles LEGOBIEN, LAVERU, ROSSIGNOL, VALLOU, BOUVER, POISSIN, BOULLY, BALAN, MONVILLE et LEBLANC...

Monsieur Louis LEGOBIEN Ancien Comptable aux Vieux de la Compagnie Générale Transatlantique

M. Arthur LANGLOIS, son Fils; M. Arthur LANGLOIS, son Fils; M. et M<sup>me</sup> Jules MARY, née LANGLOIS, ses Filles et Gendre...

Monsieur Arthur-Arthème LANGLOIS Restaurateur

DEUIL EN 24 HEURES pour Messieurs et Dames A LA DRAPERIE D'ELBEUF

Imprimerie du Journal LE HAVRE 25, RUE FONTAINE, 25 LETTRES DE DÉCÈS

GRAND-THEÂTRE DU HAVRE Direction A. VIOUJAN

L'Immense Succès LA CHASTE SUZANNE Opérette en 3 actes, musique de Gilbert

THEATRE-CIRQUE OMNIA Boulevard de Strasbourg

AUJOURD'HUI CINÉMA OMNIA PATHÉ A 8 h. 3/4, Soirée

Compagnie Normande DE NAVIGATION A VAPEUR

LE HAVRE, HONFLEUR, TROUVILLE ET CAEN par les beaux steamers

Augustin-Normand, Gazelle, Hironde, La-Dives, La-Touques, Rapide, Trouville, Desoille, La-Rive, Vieux-Caux, Cactier, Ville-d'Isigny

Mars HAVRE BONFLEUR Mercredi... Jeudi... Vendredi...

Mars HAVRE TROUVILLE Mercredi... Jeudi... Vendredi...

Mars HAVRE CAEN Mercredi... Jeudi... Vendredi...

BAG A VAPEUR Entre QUILLEBEUF et PORT-JEROME

Mois de Mars Prem. départ de Quillebeuf à 6 heures du matin.

ADMINISTRATION DES POSTES La dernière levée des correspondances pour le Sénégal, le Brésil et la Plata par paquebot français partant de Bordeaux, sera faite au Havre, bureau principal, le 6 mars, à 12 heures 5.

NOUVELLES MARITIMES Le st. fr. St-Vincent, ven. de Rouen et Oran est arr. à Alger le 3 mars.

CHEMINS DE FER DE L'ETAT (Service d'Hiver modifié au 7 Décembre 1913)

PHOSCAOTTES Si vous voulez faire un repas substantiel, mais léger, prenez des PHOSCAOTTES...

En vente partout - Le st. fr. Listrac, all. de Hambourg à Rouen est passé au Cap Grizac le 3 mars, à 9 h. 40.

Le st. fr. St-Barnabé, ven. d'Alger, est arr. à Oran le 2 mars. Le st. fr. St-Barthélemy, ven. de Lisbonne, est arr. à Oran le 2 mars.

Le st. fr. St-Louis, ven. d'Algérie, est arr. à Rouen le 2 mars. Le st. fr. St-Simon, ven. de Valence, est arr. à Alicante le 1<sup>er</sup> mars.

Le st. fr. St-André, ven. de Palamos, est arr. à Barcelone le 28 fév. Le st. fr. Rochambeau est parti de New-York p. Le Havre le 28 fév. à 17 h.

Le st. fr. Florida, all. du Havre et Bordeaux à New-York, a été signalé à Sables-Island le 1<sup>er</sup> mars.

Le st. fr. St-Laurent, all. de Bordeaux à New-Orléans, est arr. à Las-Palmas le 28 fév. Le st. fr. Amiral-Magon, all. de Haiphong, est arr. à Marseille, Havre et Dunkerque, est passé à Port-au-Prince le 1<sup>er</sup> mars.

Le st. fr. Pontet-Caneil, ven. de Boulogne, est arr. à Brest le 2 mars. Le st. fr. Emma, ven. de Bordeaux, est arr. à Dunkerque le 2 mars.

Le st. fr. Michel, all. de Bordeaux au Havre, est arr. à La Pellice le 3 mars.

Port du Havre Mars Navires Entrés ven. de

Mars Navires Sortis all. à

Montés à Rouen :

Descendus de Rouen :

Par le Canal de Tancarville

Par le Canal de Tancarville

Montés à Rouen :

Descendus de Rouen :

Par le Canal de Tancarville

Par le Canal de Tancarville

Par le Canal de Tancarville

Rotterdamse Bankvereeniging (BANQUE DE L'UNION DE ROTTERDAM)

AUGMENTATION DU CAPITAL Par la création de 250 000 actions nouvelles de 200 francs.

Navires à Quai 3 Mars, à 5 heures du soir Bassin du Commerce

Bassin de la Barre Bassin de Rotterdam

Bassin de la Citadelle Bassin de l'Eure

Canal de Tancarville

COMMERCIAL

CAFES - Les cours du terme accusaient, à 10 heures, un grand tassement.

VENTES 40,000 sacs A cinq heures et demie, la cote rependait 50 centimes.

Cours à Terme

MOIS CAPES

MOIS LAINES FINES

MOIS CUIVRE

MOIS OBLIGATIONS

MOIS OBLIGATIONS

MOIS OBLIGATIONS

MOIS OBLIGATIONS

MOIS OBLIGATIONS

MOIS OBLIGATIONS

Cours à Terme des Cotons Publiés par la Caisse de Liquidation

BULLETIN DES HALLES MERCURIALES HAVRE (Marché Notre-Dame) le 3 mars.

FRUITS A CIDRE Rouen, 3 Mars. - 300 hectol. de pommes ont été apportés sur le marché.

MARCHÉS AUX BESTIAUX ROUEN, mardi 3 mars

PARIS (La-Villette), mardi 3 mars

PARIS, 3 Mars

MOIS SPIRITUEUX

MOIS SUCRES

MOIS FARINES

MOIS COLZA

MOIS LIN

MOIS FARINES DE CONSOMMATION

VENTES PUBLIQUES

AVIS DIVERS

AVIS DIVERS

AVIS DIVERS

AVIS DIVERS

AVIS DIVERS

VOIR à l'étalage AUX CAFÉS "EXQUIS" les 60 principaux Prix du Grand CONCOURS Gracieux de la TIMBALE d'ARGENT

MAGASIN DE NOUVEAUTÉS demande un PORTIER pour étalages extérieurs. S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE un jeune Homme de 15 à 16 ans pour faire les courses. S'adresser chez M. J. GASTETS, 33, rue Gasimir-Périer.

ON DEMANDE un jeune Homme de 13 ans environ pour faire les courses. S'adresser tous les jours, de 9 h. 1/2 à 6 h. 1/2 du soir, 45, rue de St-Quentin.

ON DEMANDE un jeune Homme de 15 à 16 ans pour faire les courses. S'adresser chez M. J. GASTETS, 33, rue Gasimir-Périer.

ON DEMANDE un jeune Homme de 13 ans environ pour faire les courses. S'adresser tous les jours, de 9 h. 1/2 à 6 h. 1/2 du soir, 45, rue de St-Quentin.

ON DEMANDE un jeune Homme de 15 à 16 ans pour faire les courses. S'adresser chez M. J. GASTETS, 33, rue Gasimir-Périer.

ON DEMANDE un jeune Homme de 13 ans environ pour faire les courses. S'adresser tous les jours, de 9 h. 1/2 à 6 h. 1/2 du soir, 45, rue de St-Quentin.

ON DEMANDE un jeune Homme de 15 à 16 ans pour faire les courses. S'adresser chez M. J. GASTETS, 33, rue Gasimir-Périer.

ON DEMANDE un jeune Homme de 13 ans environ pour faire les courses. S'adresser tous les jours, de 9 h. 1/2 à 6 h. 1/2 du soir, 45, rue de St-Quentin.

ON DEMANDE un jeune Homme de 15 à 16 ans pour faire les courses. S'adresser chez M. J. GASTETS, 33, rue Gasimir-Périer.

ON DEMANDE un jeune Homme de 13 ans environ pour faire les courses. S'adresser tous les jours, de 9 h. 1/2 à 6 h. 1/2 du soir, 45, rue de St-Quentin.

TISANE DU BON PASTEUR D'un goût très agréable, se recommande pour les vieillards, les enfants, les Rhumes, Bronchites, Grippe et toutes les Affections de la Poitrine.

VERMOUTH FLORE Marque de premier ordre BITTER TOPAZE Choix extra

MONTRES SAUTOIRS - CHAINES Le plus grand choix et le meilleur marché de la région

A VENDRE Superbe Automobile Lan- début, de Dion, 4 HP 4 cyl., 1910, à l'est de nuit. - Prix : 4500 francs.

A VENDRE cause de départ, Chambre à coucher complète,oyer, Lit de bout, suite à manger, chaise longue, etc.

A VENDRE Petite Linousine Automobile, parfait état. Prix 4500 fr.

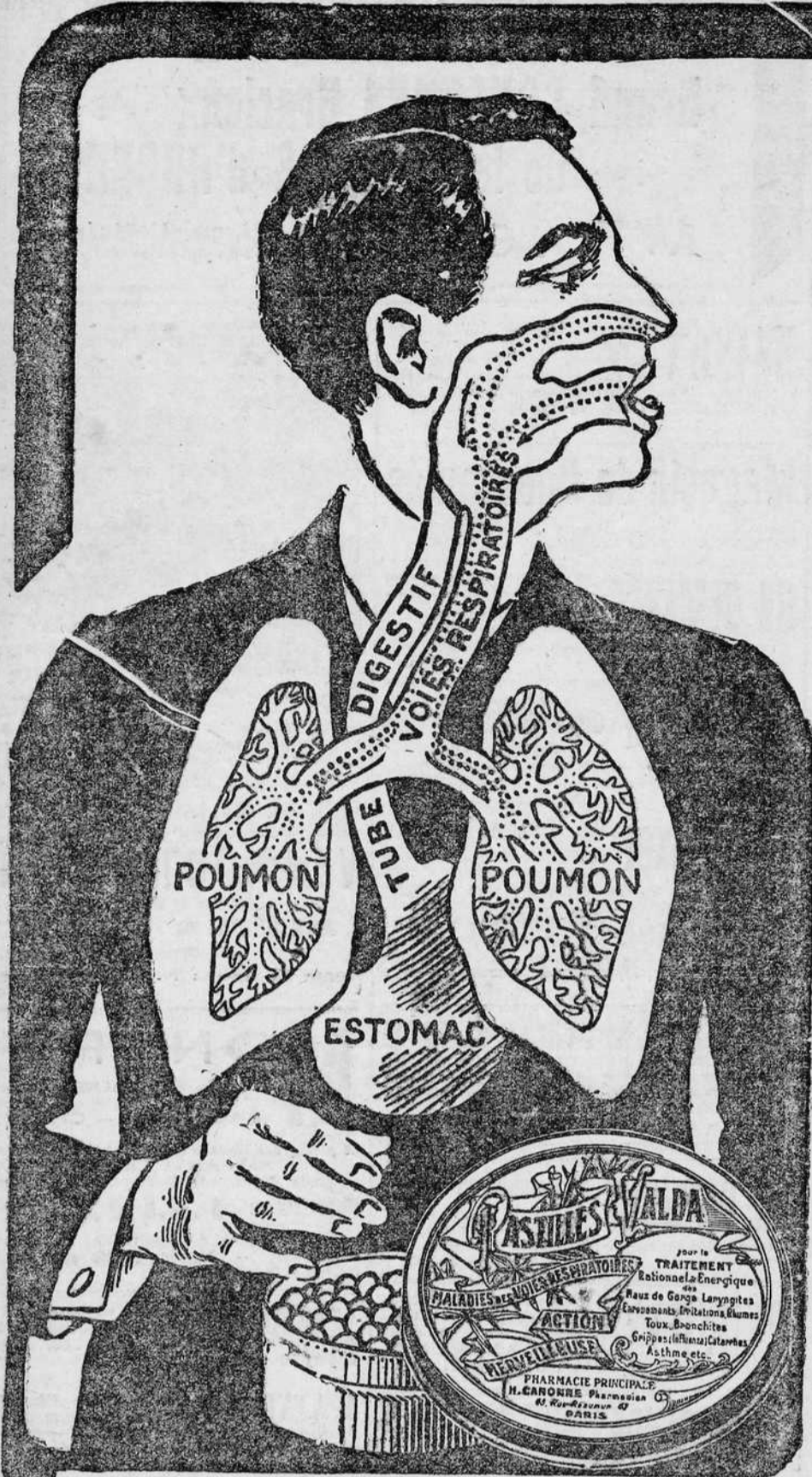
A VENDRE cause de départ, Chambre à coucher complète,oyer, Lit de bout, suite à manger, chaise longue, etc.

A VENDRE Petite Linousine Automobile, parfait état. Prix 4500 fr.

A VENDRE cause de départ, Chambre à coucher complète,oyer, Lit de bout, suite à manger, chaise longue, etc.

A VENDRE Petite Linousine Automobile, parfait état. Prix 4500 fr.

A VENDRE cause de départ, Chambre à coucher complète,oyer, Lit de bout, suite à manger, chaise longue, etc.



# Respirez la Préservation

de votre GORGE, de vos BRONCHES, de vos POUMONS

## RESPIREZ LA GUÉRISON

de vos Rhumes, de vos Maux de Gorge, de vos Laryngites récentes ou invétérées, de vos Bronchites aiguës ou chroniques, de la Grippe (Influenza), de l'Asthme, de l'Emphyseme, en prenant des

# PASTILLES VALDA

ANTISEPTIQUES ET VOLATILES

N'encombrez pas votre estomac de médicaments destinés à vos voies respiratoires : pour protéger les voies aériennes il faut une antiseptie aérienne, volatile ; pour guérir les maladies des voies respiratoires il faut un remède respirable.

L'antiseptie volatile des PASTILLES VALDA est respirable

Avoir sous la main une Boîte de Pastilles Valda véritables c'est posséder le plus solide des boucliers contre toutes les contagions, contre toutes les infections, contre toutes les maladies de la Gorge, des Bronches et des Pouxmons.

Prendre des Pastilles Valda véritables, c'est employer le plus rationnel, le plus efficace, le plus énergique des remèdes pour la guérison des Maladies des Voies respiratoires.

Mères de famille, pour vos enfants, pour votre mari, pour vos vieux parents, pour vous-mêmes, ne soyez jamais dépourvues de PASTILLES VALDA.

A la maison, dès le moindre éternuement, dès le plus petit râclement, dès le plus léger picotement, si un enfant paraît gêné pour respirer, si votre mari rentre oppressé, si votre père, votre mère ont une respiration pénible, vite faites leur prendre quelques Pastilles Valda : vous les soulagerez instantanément et éviterez toute complication.

Ne les laissez jamais sortir, ne sortez jamais vous-mêmes sans avoir en bouche une Pastille Valda : vous éviterez ainsi les dangers du froid, de l'humidité, des microbes, vous préviendrez les contagions de tout genre, vous barrerez la route à tous les germes de maladies suspendus dans l'air et dont la bouche est la porte d'entrée toujours ouverte.

Pour passer d'une pièce chauffée dans un endroit plus frais, pour entrer dans les théâtres, dans les grands magasins, dans les réunions publiques, dans les endroits surchauffés ou mal aérés comme pour en sortir, veillez à ce que les vôtres mettent toujours en bouche une Pastille Valda.

A vos enfants exposés aux courants d'air pendant les récréations, pendant leurs jeux, dans leurs études en compagnie de camarades peut-être contagieux, à votre mari dans son bureau, dans son atelier, dans son usine, à vos parents dont l'âge rend les voies respiratoires plus sensibles, plus délicates, recommandez instamment l'emploi des Pastilles Valda.

ENFANTS, ADULTES, VIEILLARDS

## PRÉSERVEZ-VOUS, GUÉRISSEZ-VOUS EN RESPIRANT

Mais n'oubliez jamais qu'il est indispensable de respirer l'Antiseptie volatile que seules dégagent

## Les PASTILLES VALDA VÉRITABLES

Procurez-vous en de suite, mais refusez impitoyablement les Pastilles qui vous seraient proposées au détail pour quelques sous : ce sont toujours des imitations. Vous ne serez certains d'avoir

## LES VÉRITABLES PASTILLES VALDA

que si vous les achetez EN BOITE de 1.25 portant le nom VALDA

SEUL REMÈDE RESPIRABLE  
allant DROIT AU BUT

## Force - Santé Énergie - Vigueur EXTRAIT FORMI-VITAL

à base de  
FORMIATES - CACAO - VANILLE  
Extraits concentrés de  
KOLA-COCA-KINA

L'Extrait FORMI-VITAL est le plus actif de tous les extraits fluides servant à préparer un vin fortifiant.

Le vin ainsi obtenu constitue un cordial régénérateur ex. us. ayant une action aussi souveraine que rapide dans tous les cas de surmenage, fatigue générale, faiblesse musculaire et anémie.

DÉPOT  
GRANDE  
Pharmacie des Halles-Centrales  
56, Rue Voltaire, 56  
PRIX : 1 FR. LE FLACON  
pour un litre de vin

## CIDRES

Petit Cidre « Verger de l'Abbaye » . . . . 0 fr. 15 le Titre  
Cidre de Choix « Clos Margot » . . . . . 0 fr. 25 »  
Grand Cidre de Normandie « Pommerai du Doyen » . 0 fr. 50 la bout.

## Caves Générales

LIVRAISON A DOMICILE DEPUIS 6 LITRES

## DENTIERS

MOTET, DENTISTE  
52, rue de la Bourse, 17, rue Marie-Thérèse  
Refait les DENTIERS CASSÉS ou mal faits ailleurs  
Réparations en 3 heures et Dentiers haut et bas livrés en 5 heures  
Dents à 14, 30 - Dents de 12 et 15 - Dentiers dep. 35 f. Dentiers haut et bas de 140 p. 200 f. de 200 p. 400 f.  
Fournisseur de l'UNION ÉCONOMIQUE

## MESDAMES ! LISEZ les Publications suivantes qui viennent de paraître.

LA MODE POUR TOUS N°3  
le seul Journal de Mode vendu 5 CENTIMES  
entièrement remboursable, paraissant tous les 15 jours, le DIMANCHE  
LA MODE FAVORITE -- Printemps-Eté 1914  
1,000 Modèles, 80 pages : Prix 1 fr.  
EN VENTE PARTOUT

## RHUMATISMES GOUTTE, SCIATIQUE, LUMBAGO

Vous aurez toujours un soulagement immédiat en employant  
L'ANTI-RHUMATISMAL JENNY  
Exclusivement COMPOSÉ de PLANTES  
Prix : la boîte, 2 fr. 50 ; par poste, 2 fr. 80  
EN VENTE : HERBORISTERIE PARISIENNE  
78, Rue de Paris, 78 - LE HAVRE

## CHAUVES !

Vous donneriez beaucoup pour voir repousser vos Cheveux !!!

A ceux qui ont une belle Chevelure, nous disons : « Garantissez-la contre l'envahissement microbien » en employant la  
**LOTION IDÉALE LEUDET**  
Elle est indispensable pour l'entretien du cuir chevelu, et son emploi constant arrête la chute des Cheveux.  
Plus de Pellicules  
Plus de Démangeaisons  
LE FLACON : 1 fr. 60  
Dépôt AU PILON D'OR 20, place de l'Hôtel-de-Ville, 20 LE HAVRE

2 Maisons de Rapport

## LESSIVEZ SANS FAIRE BOUILLIR LE LINGE

avec les MERVEILLEUSES  
**LAVEUSES "VELO" & TORDEUSES**  
Elle permet de lessiver en cinq minutes votre linge le plus sale. Elle lave les grosses couvertures en laine aussi bien qu'une blouse en dentelle.  
La marche de l'appareil est tellement légère qu'une femme faible, un enfant peut faire la lessive.  
Elle lave propre, blanc comme neige, sans bouillir, sans usure, sans déchirure, sans taches de rouille.  
Elle est garantie deux ans par écrit. Les réparations, si fréquentes et si chères des autres systèmes, sont totalement supprimées.  
Nous la vendons au comptant et également avec facilités de paiement  
DEMANDEZ NOS PROSPECTUS - ENVOI GRATUIT  
Sur Demande nous envoyons nos Laveuses et Tordeuses "VELO"  
Gratuits à domicile à l'essai.  
les MARDIS et VENDREDIS de 3 à 5 heures dans nos locaux :  
92, RUE THIERS, 92 - ENTRÉE LIBRE  
CONCOURS AGRICOLES 1913 :  
ARRAS : Diplôme d'Honneur - CARVIN : Premier Prix - BOULOGNE-SUR-MER : Premier Prix.  
BLENDEQUES (Saint-Omer) : Premier Prix - MOY DE L'AISE (Saint-Quentin) : Premier Prix.  
VENDU depuis l'Ouverture (Octobre 1913) plus de 200 MACHINES

## CYCLISTES ! La Maison R. MOREL 70, Rue d'Étretat HAVRE

Met à votre disposition les NOUVEAUX CATALOGUES 1914 des Marques  
**AUTOMOTO - ARMOR - SAINT-GEORGES & NEW-HUDSON**  
Remise et Envoi Franco sur Demande  
FACILITÉS DE PAIEMENTS - FOURNISSEUR DE "L'UNION ÉCONOMIQUE"  
Vente depuis 10 francs par Mois  
FORTE REMISE AU COMPTANT SUR LES PRIX CATALOGUÉS  
Machines à coudre - Voitures d'enfant  
ABONNEMENTS de BI-Porteurs ou Bicyclettes-Porteur, pour Boucherie, Charcuterie, Epicerie, etc. - CONDITIONS TRÈS AVANTAGEUSES. - mev

### Biens à Vendre

Etude de M. Paul HARTMANN, notaire au Havre, 5, place Carnot (succ. de M. BACH).  
L'Adjudication du Pavillon au Havre, rue Michelot, 105, annoncée pour le Jeudi 12 Mars 1914, est renvoyée à une autre date. (416)

Etude de M. DUBOSC, notaire à Montivilliers.  
L'Adjudication annoncée pour le Jeudi 5 Mars 1914, à 3 heures, des immeubles situés à Octeville-sur-Mer, n'aura pas lieu, ces immeubles ayant été vendus de gré à gré. (452)

Etude de M. THOUIN, notaire à Rouen, rue Thiers n° 9 (successeur de M. TURBAN et CARRÉ).  
ADJUDICATION Cause de cession, Vendredi 13 Mars 1914, 2 h. de 9 h.

FONDS DE BOULANGERIE  
à Rouen, 6, place du Vieux Marché, n° 6, p. 20.000, march. en sus. Ou adjug. Visib. de 9 h. à midi. 20.4 6 10 (458)

Etude de G. ELOY, boulevard de Strasbourg, 106  
2 Maisons de Rapport  
Rues Beauverger et Jacques-Gruchet. A VENDRE à l'amiable. - Revenus annuels 1.185 fr. et 1.315 fr. 6.7 (457)

A VENDRE OU A LOUER  
Pavillon à Bolleville, composé de 9 pièces, cave, jardin et cour plantée. S'adresser chez M. G. PRENTOU, régisseur de biens, 8, rue Ancoët, Le Havre. (494)

A VENDRE  
Pavillon neuf à Sanvic avec 400 m. de jardin exposé au midi. Prix 17.000 fr. à débattre.

Pavillon moderne, près l'Ormeville avec jardin confortable, vue splendide sur Le Havre et l'Estuaire. Prix 27.000 fr.

DEUX PAVILLONS à S. Adresse avec jardins. Prix 11.000 et 8.000 fr. Ecrite P. R., 17, bureau du journal. (458)

### Annonces Légales

Etudes de : 1° M. HARTMANN, notaire au Havre, place Carnot, n° 5 ; 2° M. P. LÉPANY, avoué au Havre, boulevard de Strasbourg, n° 111.  
Vente bénéficiaire (Loi du 23 octobre 1894)

A VENDRE aux enchères publiques, au plus offrant et dernier enchérisseur, à l'extinction des feux, en l'étude et par le ministère de M. Hartmann, notaire au Havre, place Carnot, n° 5, le mardi 31 mars 1914, à deux heures du soir : Terrain à usage de Jardin, clos par un pal de tous côtés, sis à Sanvic, rue aux Moines prolongée, élimit d'une petite cabane en bois.  
Le tout d'une contenance de trois cents mètres ; borné : au Nord, par Monsieur Comont ; au Sud, Monsieur Vincent ou représentés ; à l'Ouest, par la rue aux Moines prolongée, et à l'Est, par Monsieur Baillet.

Mise à prix  
Outre les charges, clauses et conditions contenues au cahier des charges dressé par ledit Hartmann, notaire, et déposé en son étude où toute personne peut en prendre communication, les enchères seront reçues sur la mise à prix fixée par le jugement ci-dessus énoncé, ci..... Fr. 1.500

Cette vente est faite en vertu et pour l'exécution d'un jugement sur requête rendu par le Tribunal civil du Havre, le treize février mil neuf cent quatorze, et ledit immeuble dépend de la succession bénéficiaire de Monsieur Adolphe-Louis Lours, en son vivant plombier, demeurant au Havre, rue Dauphine, n° 38, décédé en son domicile, le premier janvier mil neuf cent quatorze.

Fait et rédigé par l'avoué soussigné, au Havre, le deux mars mil neuf cent quatorze.  
Signé : P. LÉPANY.  
Enregistré au Havre, le trois mars mil neuf cent quatorze.  
Reçu un franc quatre-vingt-huit centimes. Signé : RIBES.

Pour tous renseignements s'adresser au Havre, à :  
1° M. HARTMANN, notaire, place Carnot, n° 5.  
Et 2° M. LÉPANY, avoué, boulevard de Strasbourg, n° 111.

## IMPRIMERIE

Petit Havre  
35, Rue Fontenelle, 35

## IMPRESSIONS

COMMERCIALES, ADMINISTRATIVES et INDUSTRIELLES

AFFICHES, BROCHURES  
CIRCULAIRES  
CARTES, CATALOGUES  
CONNAISSEMENTS

MEMORANDUMS  
TÊTES DE LETTRES  
FACTURES - REGISTRES  
ENVELOPPES, ETC.

BILLETTS  
DE NAISSANCE et DE MARIAGE

## LETTRES de DÉCÈS

Travail soigné  
et Exécution rapide

Fourneaux Économiques multiples  
Les bons de Fourneaux Économiques à 10 centimes sont exclusivement en vente à la Recette Municipale.  
Les Fourneaux situés rue Beauverger, 20, et à la Tente-Arbi des Ouvriers, quai d'Orléans, sont ouverts tous les jours, depuis huit heures du matin.

HAVRE  
Impression de journal Le Havre  
35, r. Fontenelle  
L'Administrateur-Député-Gérant  
O. RANDOLET.

imprime sur machines rotatives de la Maison DERRIERE (4, 6 et 8 pages)  
Vu par M. le Maire de la Ville du Havre, pour la légalisation de la signature O. RANDOLET, appose ci-contre